



« BUNGDINGO BANGO TO - Unis pour le Sud-Est »

Programme de relèvement socioéconomique dans la zone Sud-Est de la République Centrafricaine (RELSUDE)

# PLAN DE RELÈVEMENT LOCAL

## KOUANGO



République centrafricaine, octobre 2020

CONDUIT PAR

EN PARTENARIAT AVEC

AVEC LE SOUTIEN DE



# Sommaire

- Liste des acronymes ..... 3
- Cadre d'action ..... 5
- Carte de la zone d'intervention ..... 6
- Méthodologie AGORA ..... 7
- Présentation de Kouango ..... 8
- Diagnostic territorial ..... 9
  - Cartographie des acteurs ..... 10
  - Services de bases ..... 11
    - Eau ..... 11
    - Hygiène et assainissement ..... 11
    - Education ..... 12
    - Santé ..... 12
    - Cartographie des services de base ..... 13
  - Filières économiques ..... 14
    - Agriculture ..... 14
    - Elevage ..... 16
    - Commerce ..... 17
    - Pêche ..... 18
  - Gouvernance locale ..... 19
    - Justice et cohésion sociale ..... 19
    - Représentation ..... 19
    - Diagnostic institutionnel ..... 20
    - Autoévaluation des organisations de la société civile ..... 21
- Planification du relèvement ..... 22
  - Eau ..... 23
  - Hygiène et assainissement..... 24
  - Education..... 26
  - Santé ..... 28
  - Agriculture ..... 30
  - Elevage ..... 33
  - Commerce ..... 35
  - Pêche..... 36
- Priorisation sectorielle ..... 37
- Annexes ..... 38

## Liste des acronymes

<b>AB</b>	Anti-balakas
<b>ACDA</b>	Agence centrafricaine de développement agricole
<b>AEDD</b>	Agence pour l'environnement et le développement durable
<b>AGR</b>	Activité génératrice de revenus
<b>ANDE</b>	Agence nationale pour le développement de l'élevage
<b>ANEA</b>	Agence nationale de l'eau et de l'assainissement
<b>APE</b>	Association des parents d'élèves
<b>BEPC</b>	Brevet d'étude du premier cycle
<b>CNEDD</b>	Commission nationale de l'environnement et du développement durable
<b>CEP</b>	Champs école paysans
<b>CICR</b>	Comité international de la Croix-Rouge
<b>COGES</b>	Comité de gestion
<b>COOPI</b>	Cooperazione internazionale
<b>CREF</b>	Centre rural d'éducation et de formation
<b>CRPR</b>	Centre régional polyvalent de recherches
<b>EHA</b>	Eau, Hygiène et Assainissement
<b>ENI</b>	Ecole nationale des instituteurs
<b>FAO</b>	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FFOM</b>	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
<b>GA</b>	Groupe armé
<b>ICRA</b>	Institut centrafricain de recherche agricole
<b>JRS</b>	<i>Jesuite relief services</i>
<b>MENESRS</b>	Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
<b>MINUSCA</b>	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine
<b>OFCA</b>	Organisation des femmes de Centrafrique

## Liste des acronymes (suite)

<b>ONASEM</b>	Office national des semences
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OSC</b>	Organisation de la société civile
<b>PPR</b>	Peste des petits ruminants
<b>PRL</b>	Plan de relèvement local
<b>RCA</b>	République centrafricaine
<b>RCPCA</b>	Plan national de Relèvement et de Consolidation de la Paix en République centrafricaine
<b>RDC</b>	République démocratique du Congo
<b>RELSUDE</b>	Relèvement du Sud-Est
<b>SODECA</b>	Société de distribution d'eau de la Centrafrique
<b>THIMO</b>	Travaux à haute intensité de main d'oeuvre
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations unies pour l'enfance
<b>UPC</b>	Unité pour la paix en Centrafrique
<b>XAF</b>	Francs centrafricains

## Cadre d'action

### CONTEXTE

La crise politique et militaire de 2012-2014 en République centrafricaine (RCA) et ses conséquences ont particulièrement affecté les préfectures du Sud-Est de la RCA, à savoir la Basse-Kotto, le Haut-Mbomou, la Haute-Kotto, le Mbomou et la Ouaka. Ces dernières enregistrent encore à ce jour les besoins les plus aigus en termes d'accès à l'eau, à la santé, aux moyens de subsistance et à la protection<sup>1</sup>.

Plusieurs facteurs contribuent à la vulnérabilité socio-économique du Sud-Est : préfectures les moins densément peuplées, elles sont également les moins bien connectées au reste du pays, avec un Etat historiquement moins présent, accentuant l'influence des groupes armés (GA). Ajouté à cela, les faibles ressources et compétences techniques au niveau communal et préfectoral freinent les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat dans l'exercice de leurs missions<sup>2</sup>.

La relative stabilisation sécuritaire dans les chefs-lieux des sous-préfectures et les perspectives ouvertes par la signature de l'accord politique de paix et de réconciliation entre l'Etat et plusieurs groupes armés, dit « Accords de Khartoum » en février 2019 permettent d'envisager des réponses simultanées aux besoins humanitaires urgents et des actions de relèvement à plus long terme. En ce sens, le gouvernement a déjà engagé un effort de redéploiement des services publics dans les régions, ce qui laisse envisager un renforcement parallèle des services sociocommunautaires existants et des structures de gouvernance locale<sup>3</sup>.

Afin de soutenir ce processus, les organisations non gouvernementales (ONG) ACTED, OXFAM, COOPI, CONCERN, Free Press Unlimited (FPU) et IMPACT Initiatives, à travers AGORA, se sont réunies en consortium dans le cadre du projet RELSUDE, afin de répondre aux difficultés présentées ci-dessus et renforcer de manière holistique les capacités de résilience des communautés dans 21 chefs-lieux de préfecture ou chefs-lieux de sous-préfecture dans la zone du Sud-Est (voir carte [page 6](#)). L'objectif du projet RELSUDE est à la fois de répondre aux besoins de base des populations, de renforcer les capacités de relèvement socio-économiques des communautés, et d'accompagner la consolidation du rôle des autorités locales.

### OBJECTIFS DU DOCUMENT

Les plans de relèvement locaux (PRL) rassemblent les résultats d'une phase d'évaluation (diagnostic territorial) et d'une phase de planification participative. Les données sur lesquelles ils s'appuient sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives dans chacune des 21 localités ciblées par le projet (voir [Méthodologie AGORA page 7](#) et [Annexe méthodologique page 38](#)). Les différents outils utilisés tentent d'obtenir une image représentative des besoins et dynamiques locales, sans toutefois pouvoir le garantir, étant donné le temps imparti et les contraintes pratiques.

L'objectif du PRL est de fournir une compréhension des besoins et opportunités pour les acteurs à la fois locaux et de l'aide humanitaire. Il s'agit en effet de soutenir i) les municipalités de ces territoires fragilisés par la crise dans la planification et la coordination de toutes les initiatives de relèvement local, et ii) les acteurs humanitaires dans l'identification d'interventions pertinentes directement réalisables dans le cadre du projet.

Le présent document constitue ainsi une feuille de route détaillant les priorités identifiées par la communauté, accompagnées de pistes de solutions concrètes et précises sur le plan technique, ainsi que d'une proposition de stratégie de mise en œuvre. L'ensemble des affirmations figurant dans ce document sont basées sur l'analyse des données collectées sur une période définie, grâce à la conduite d'entretiens individuels et de groupes de discussion.

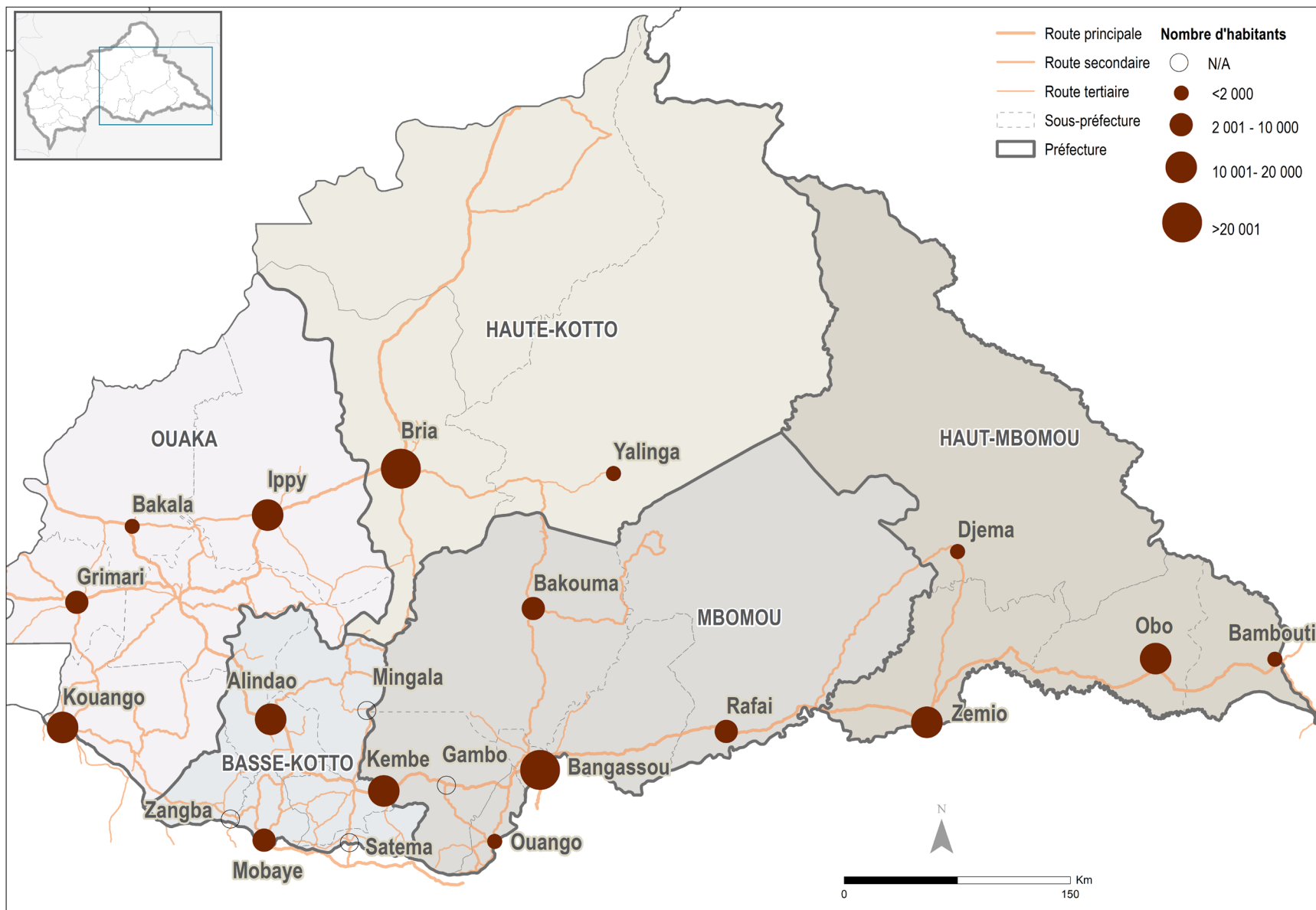
Le PRL représente également un instrument de coordination, remis aux partenaires humanitaires et aux acteurs institutionnels locaux afin de servir de base de travail à tous au niveau local. L'objectif est de replacer les acteurs locaux, institutionnels et communautaires, au cœur du processus de décision, pour faire en sorte que l'aide proposée par les acteurs humanitaires soit dirigée vers les priorités locales et selon les modalités adaptées au contexte.

<sup>1</sup> Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Aperçu des besoins humanitaires, 2019 – République centrafricaine.

<sup>2</sup> Banque mondiale, Enquête nationale sur les monographies communales 2016 - République Centrafricaine, 2017.

<sup>3</sup> Finance For Impact, Redéploiement de l'action publique en Centrafrique, étude de préfiguration d'un futur programme de gouvernance en Centrafrique, 2019.

# Carte des localités couvertes par le projet RELSUDE



Sources :  
 Données : Central African Republic: High Resolution Population Density Maps and Demographic Estimates – Humanitarian Data Exchange  
 Limites administratives : OCHA 2018  
 Syst de coord : GCS WGS 1984

Note: Les données, désignations ou frontières utilisées dans cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation de AGORA, de ses partenaires ou organisations associées, ni des bailleurs de fond mentionnés sur cette carte.





# Méthodologie AGORA



Le détail de la méthodologie est disponible dans l'annexe méthodologique, page 38.

## Présentation de Kouango

### HISTOIRE

Historiquement, la localité de Kouango est un territoire peuplé par les ethnies Langbassi et Gbanziri, majoritaires, ainsi que les ethnies Gobou, Yakpa, Yakoma et Kpagoua, identifiées comme étant les plus anciennes selon les informateurs clés rencontrés. Par la suite, se sont installées des populations Peules, Goulas, Roungas et Bandelés, principalement investies dans le commerce.

En langue langbassi, Kouango signifie « nous sommes pris ». Selon plusieurs autorités locales rencontrées, cette expression fait référence à l'époque des conquêtes arabes en territoire centrafricain pour la recherche d'esclaves ; les populations autochtones du Nord-Est de la RCA ont alors fui dans la brousse jusqu'à arriver à Kouango et se retrouver bloqués par le fleuve ; d'où l'expression « nous sommes pris », nous sommes piégés.

Sur le plan administratif, la ville de Kouango a été établie au XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'arrivée de colons venus du Congo belge selon plusieurs informateurs clés. L'administration territoriale a alors été confiée à un notable issu de l'ethnie Gbanziri, M. Sokambi, pour ses capacités d'expression et de compréhension de la langue française.

### TERRITOIRE

La ville de Kouango compte entre 7 000 et 10 000 habitants en son centre urbain, selon le recensement électoral de 2015-2016. La population actuelle serait moins importante, selon les informateurs clés rencontrés, en raison de la fuite de nombreuses personnes en République démocratique du Congo (RDC) au cours des différents incidents sécuritaires survenus dans la zone, notamment en 2015.

La ville se situe sur les rives du fleuve Oubangui, au croisement de plusieurs axes :

- A l'Ouest, l'axe Ndjoukou, qui permet de rallier ensuite la ville de Sibut ;
- A l'Est, l'axe Bambari, via les localités de Bianga et Ngakobo. Sur le plan de l'accessibilité, rejoindre Bambari en véhicule nécessite entre 7h et 10h de route, en saison sèche ;
- Au Nord, l'axe Grimari via Lihoto et Lakandja ;
- Au Sud, l'axe fluvial utilisé pour rejoindre la RDC (environ 3h de pirogue pour atteindre la ville de Dula) et Bangui. Kouango dispose de deux ports : le port d'arrivée et le port de départ (Petroca). La RDC reste le lieu de refuge privilégié par les populations en cas d'incident sécuritaire dans la ville, y compris pour quelques jours.

Les participants aux groupes de discussion ont estimé que la liberté de circulation entre Kouango et les autres localités était bonne. Selon eux, la principale contrainte provenait de l'état de dégradation avancée des axes, particulièrement en saison pluvieuse.

La ville compte cinq groupements, tous délimités par la mairie, avec le consentement de la communauté, en réponse à l'évolution démographique des différentes zones de la ville. Chaque groupement rassemble des ethnies différentes qui cohabitent sans heurts.

L'ensemble de la ville a également été affecté par la crise politico-militaire de 2012-2014. Pour Kouango cette crise s'est manifestée par l'incursion d'un groupe armé dans la localité, s'accompagnant de nombreux épisodes de violences et de pillages. Différents informateurs clés et certains participants aux groupes de discussion ont rapporté qu'une grande partie de la population avait alors fui vers la RDC. Selon les informateurs clés rencontrés, beaucoup seraient prêts à revenir à Kouango, du fait de l'accalmie observée ces deux dernières années, mais auraient peur de s'exposer à des représailles ou à des complications pour la récupération de leurs terres. De nombreux terrains auraient été vendus par les chefs de quartier lors de la fuite des propriétaires. Si ces derniers souhaitaient revenir, ils devraient réclamer leurs parcelles auprès des autorités locales, sans assurance de pouvoir les récupérer puisqu'elles sont depuis occupées par de nouveaux propriétaires, y ayant parfois construit des habitations.

Les entretiens avec des informateurs clés ont montré qu'à ce jour la présence du groupe armé dans la localité se manifestait par l'occupation des bâtiments administratifs et la mise en place de postes de contrôle à des endroits stratégiques pour le prélèvement de taxes, comme à l'entrée de la ville ou au niveau des deux ports.

### EVALUATION TERRITORIALE AGORA

L'équipe AGORA a conduit le diagnostic territorial dans la ville de Kouango entre le **5 et le 15 juin 2020**.

Les ateliers de planification se sont déroulés les **1<sup>er</sup> et 2 septembre 2020**.

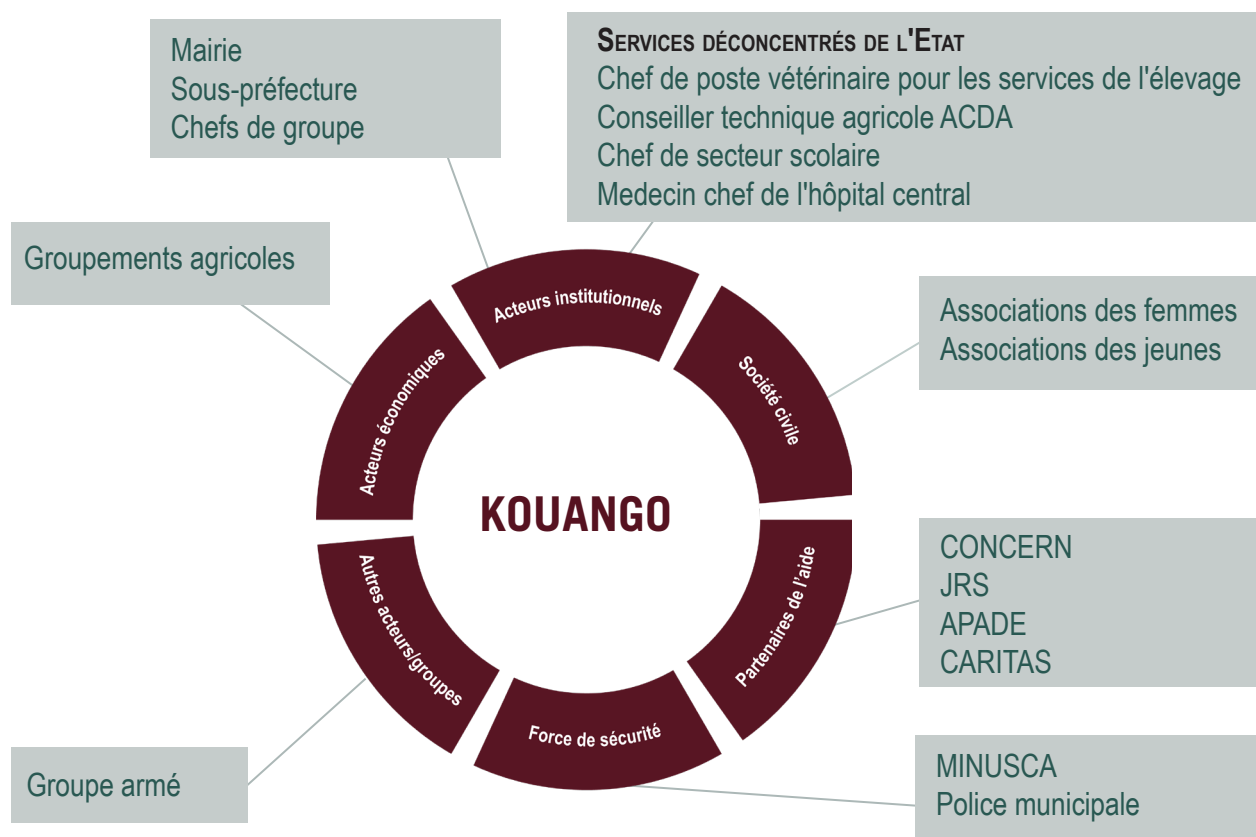




# Diagnostic territorial

**KOUANGO**

## Cartographie des acteurs



Sur le plan institutionnel, la mairie de Kouango est dirigée par une délégation spéciale (voir organigramme [page 20](#)), nommée par le gouvernement en mars 2020. Elle a à sa tête le président, appuyé de deux vice-présidents et d'un conseil municipal composé de 4 membres conseillers.

La mairie travaille en étroite collaboration avec les chefs de groupement et de quartier, reconnus comme les meilleurs relais de communication vers la communauté, notamment pour la gestion des affaires quotidiennes. Les acteurs de la société civile et des services techniques ont également unanimement désigné les chefs de groupement et de quartier comme leurs interlocuteurs privilégiés au quotidien. Ils font appel à eux lorsqu'ils souhaitent mobiliser la communauté pour une action particulière ou diffuser un message d'utilité publique.

Au moment de la collecte de données, le sous-préfet était le seul personnel affecté au sein de la sous-préfecture. Celui-ci a été identifié, à la fois par les autorités locales et les membres de la communauté, comme le représentant de l'autorité de l'Etat dans la ville. Il a la responsabilité de conseiller la mairie dans l'exercice de ses fonctions et de valider le budget de la commune.

En ce qui concerne les acteurs économiques de Kouango (principalement les commerçants, éleveurs et agriculteurs) les différents échanges avec les informateurs clés de la ville ont montré que leurs interactions internes et externes semblaient assez limitées.

Agriculteurs et éleveurs ne coopèrent pas sur le plan économique et/ou social. De vives tensions ont été rapportées entre ces deux catégories d'acteurs, au cours des entretiens avec les informateurs clés et des groupes de discussion avec la communauté<sup>5</sup>, principalement sur les questions foncières (voir la section « Cohésion sociale », [page 19](#)). Pour leur part, les commerçants ne sont pas rassemblés au sein d'associations ou de coopératives bien qu'ils constituent un groupe d'acteurs clairement identifié au sein de la ville. Tous les acteurs économiques ont manifesté leur volonté d'aller vers une plus grande structuration de leur filière, et ont identifié les services techniques déconcentrés comme les acteurs clés en la matière.

En matière de sécurité, le groupe armé a été désigné localement comme le principal acteur impliqué dans la sécurité de la ville. Les agents de la police municipale sont quant à eux les garants de la collecte des tickets sur le marché.

<sup>4</sup> L'ordonnance 088-006 de 1988 prévoit l'élection des maires, mais en pratique, le gouvernement nomme des délégations spéciales, avec à leur tête un ou une président(e), qui assure les fonctions de maire.

<sup>5</sup> Dans un souci de neutralité, l'équipe AGORA a veillé à interroger à la fois des éleveurs et des agriculteurs au cours des entretiens individuels et des groupes de discussion.



## Services de base

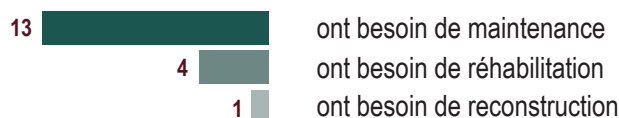
### EAU

La majorité des points d'eau utilisés par la population de Kouango sont des forages construits par des ONG internationales. Pour le reste, il s'agit de puits protégés et non protégés et de sources aménagées.



Nombre de points d'eau répertoriés n'étant pas pleinement fonctionnels

Parmi ces 18 points d'eau non fonctionnels :



### PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les difficultés d'accès à l'eau pour les membres de la communauté sont dues à une **insuffisance d'infrastructures fonctionnelles** pour combler les besoins de toute la ville. Selon les habitants, la majorité des forages construits dans la ville sont en panne, parfois depuis plusieurs années, et n'ont pas été réparés. Sur cet aspect, la communauté estime que les comités de gestion en place ne sont pas suffisamment formés et outillés. En **l'absence de matériel et d'artisans réparateurs formés** pour effectuer les réparations nécessaires, les points d'eau ne sont pas entretenus et cessent de fonctionner. Les points d'eau fonctionnels se retrouvent alors surutilisés, rassemblant parfois les ménages de six à sept quartiers.

201

Nombre moyen de ménages utilisant le même point d'eau.

Cette situation a une incidence directe sur le **temps d'attente** observé au niveau des points d'eau fonctionnels. Selon la communauté, un utilisateur peut patienter jusqu'à 4 ou 5h pour puiser de l'eau. Un puits traditionnel aurait par exemple été aménagé par la communauté dans le groupement 3 pour pallier l'attente jugée trop longue sur les autres forages du groupement.

Outre l'entretien, les habitants déplorent également les lacunes des comités de gestion en matière de réglementation pour l'accès à l'eau. La règle en vigueur du "premier arrivé, premier servi" aurait déjà provoqué des tensions au sein de la communauté.

Il en résulte une **insatisfaction globale** qui amène certains habitants à puiser l'eau du fleuve comme alternative à l'eau potable des forages.

86 %

Des gestionnaires de service affirment n'avoir pas reçu d'aide pour le fonctionnement de leur service.

### PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Le manque de matériel



Le manque de ressources financières



Le manque de personnel qualifié

### HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

La ville de Kouango ne dispose que d'un bloc de latrines à usage communautaire, situé au marché central. Toutefois, ce service est considéré comme **non fonctionnel car non hygiénique**.

Par conséquent, la plupart des ménages pratiqueraient la défécation à l'air libre. Faute de moyens financiers, les familles ne sont pas en mesure de construire des latrines privées/familiales.

### ASSAINISSEMENT PUBLIC

Bien que le service de la voirie de la mairie ne soit pas opérationnel, par manque de ressources financières, la municipalité organise régulièrement des activités communautaires de nettoyage de la ville.

Le plus souvent, le maire de Kouango communique une note circulaire ou un avis verbal aux chefs de groupement pour annoncer la tenue de cette activité. A leur tour, les chefs de groupe convoquent les chefs des différents quartiers composant leur juridiction afin de leur demander de faire passer le message aux habitants de la ville. Cette **mobilisation communautaire** a déjà permis d'effectuer plusieurs fois le nettoyage de la ville (à l'occasion de la fête de l'Indépendance ou de la fête du Travail par exemple), des écoles (avant chaque rentrée scolaire) et de l'hôpital.

Le bureau de la jeunesse et les associations féminines (OFCA, Femmes Leader et Wali Londo) sont particulièrement engagés en ce sens et ont évoqué des besoins en dotation de petit matériel pour effectuer cette tâche d'intérêt commun.

## ÉDUCATION

La ville de Kouango compte 5 écoles publiques, 2 écoles privées et 4 écoles religieuses. Plus de la moitié de ces établissements sont des hangars traditionnels, construits par la communauté elle-même.







Nombre d'écoles répertoriées endommagées sur le plan matériel, principalement par manque de moyens.

102

Nombre moyen d'élèves par salle de classe.

### PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

-  Le manque de ressources financières
-  Le manque de matériel pédagogique
-  Le manque d'équipement de base (table-bancs, tableaux, bureaux)
-  Le manque d'enseignants qualifiés

64 %

des gestionnaires de service affirment n'avoir pas reçu d'aide pour le fonctionnement de leur service.

### PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les écoles Centre 1 et Centre 2, situées en centre-ville, sont les **deux seules écoles publiques à disposer de bâtiments dits "durables"**. Cela contraint certains enfants, notamment ceux habitant les groupements 4 et 5, plus éloignés, à parcourir jusqu'à 12 km s'ils veulent se rendre dans ces écoles.

Par ailleurs, bien que ces bâtiments soient durables, la communauté a mis en avant le **manque d'équipement de base des salles de classe** (table-bancs, tableaux, bureaux, etc.).

Les personnes rencontrées ont en outre exprimé une grande préoccupation relative au **paiement des frais de scolarité**, en particulier les frais d'écologie mensuels qui s'élèvent en général à 250 Francs centrafricains (XAF)/mois. Beaucoup de ménages se trouvent dans l'impossibilité de s'acquitter de ces frais, ce qui entraîne le renvoi de l'écolier.

2,9




Enseignants titulaires par école, contre 4 maître-parents, dont la formation est jugée insuffisante par 55% des personnes interrogées.

Enfin, la communauté déplore **un manque d'enseignants qualifiés et un manque de matériel pédagogique**, estimant que cela engendre une baisse graduelle du niveau des élèves.

## SANTÉ

La ville de Kouango ne dispose que d'un centre de santé : l'Hôpital de district, structure publique pouvant accueillir jusqu'à 70 patients par jour. Le service n'est pas surutilisé selon le gestionnaire de service interrogé. L'équipe soignante n'est toutefois composée que d'un seul médecin chef.

### PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

-  Le manque de médicaments
-  Le manque d'équipement de base (lits, brancards, ambulance supplémentaire)
-  Les vols et pillages du matériel

### PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

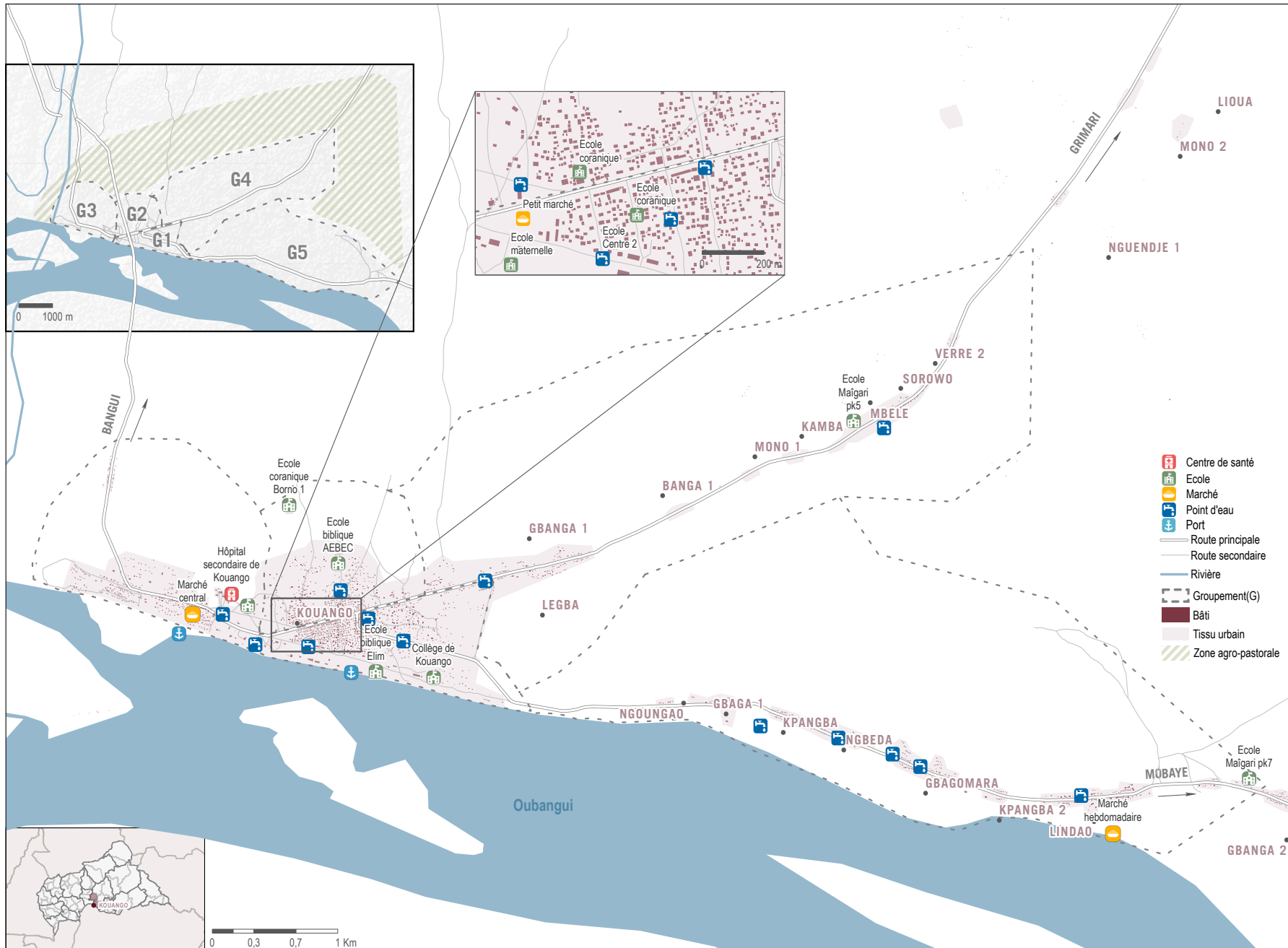
Les habitants de Kouango interrogés déplorent en premier lieu **l'éloignement géographique** de l'hôpital de certains quartiers de la ville. Les habitants du groupement 5 feraient parfois jusqu'à 1h30 de pirogue pour accéder à l'hôpital. Cela s'avère particulièrement problématique pour les cas de grossesses compliquées ou d'urgences vitales.

Le **manque de moyens financiers** de la communauté pour payer les consultations et/ou se procurer les médicaments a également été souligné. A défaut, les habitants se tournent vers l'automédication ou la médecine traditionnelle, ce qui peut comporter des risques du fait de l'absence d'encadrement.

De manière générale, les habitants se disent insatisfaits quant à la **qualité des services de santé** : manque d'équipement et de matériel, notamment pour le laboratoire (les appareils disponibles sont rapportés comme étant vétustes), absence d'électricité pour pratiquer les opérations ou les accouchements, salles de soins non hygiéniques et manque de personnel soignant qualifié pour l'accueil des patients.



# Cartographie des services



## Filières économiques

### AGRICULTURE

Sur le plan agro-écologique, Kouango se trouve dans la zone forestière de la RCA<sup>6</sup>, particulièrement propice à la production des cultures dites « pérennes », comme le café ou le cacao, et des plantes à racines et tubercules. De fait, la majorité des habitants de la ville sont investis dans :

- Les cultures de rente: le café
- Les cultures vivrières : manioc, maïs, arachides
- Les cultures maraichères : principalement la courge

La zone de production agricole entoure la ville de Kouango. Toutefois, depuis le retour des populations dans la ville en 2015<sup>7</sup>, les **cultivateurs se sont concentrés sur la périphérie ouest de la ville**, autour du groupement 3, entre les quartiers Gbalaché et Gabon. Les parcelles cultivées sont peu étendues et sont menacées par des inondations périodiques dans cette zone<sup>8</sup> selon les habitants. Cela est confirmé par l'analyse de risque d'inondations menée dans la zone<sup>7</sup>.

La **délimitation des parcelles**, entre zones d'élevage et zones d'agriculture, a été identifiée, à la fois par les autorités locales et les habitants de Kouango, comme une source de conflits au niveau local (voir section « Justice et cohésion sociale », [page 19](#)). Ces tensions freinent la collaboration économique entre ces deux secteurs.

D'après les informations recueillies, **l'agriculture est pratiquée majoritairement de façon individuelle**, par les hommes et les femmes. Quelques groupements agricoles existent et permettent aux cultivateurs d'organiser leur travail en rotation : l'ensemble des membres du groupement travaille tour à tour sur la parcelle d'un des membres du groupement. L'adhésion à ces groupements est payante, environ 500 XAF. Une cotisation hebdomadaire ou mensuelle additionnelle est requise afin de créer une caisse commune qui permet de venir en aide à un agriculteur en cas de besoin (mauvaise récolte, problèmes de

santé, etc.).

En matière d'approvisionnement, les agriculteurs ont rapporté **acheter les intrants à Bangui ou en RDC**, et devoir s'acquitter de nombreuses taxes sur la route, auprès des GA. La production agricole est quant à elle principalement vendue localement.

Les cultivateurs éprouvent des **difficultés à écouler leurs stocks**, du fait d'une demande qualifiée de « moyenne » par les participants aux groupes de discussion sur les filières économiques. Il a été rapporté que les acheteurs soudanais, qui venaient auparavant séjourner plusieurs mois à Kouango pour s'approvisionner en café et en sésame principalement, étaient moins nombreux depuis la dégradation de la situation sécuritaire. Selon les informateurs clés rencontrés, ils s'arrêteraient à présent à Bambari puis commissionneraient un intermédiaire pour venir acheter des marchandises à Kouango. Ces intermédiaires disposeraient d'un budget limité ; ils fixent les prix et les cultivateurs locaux perdent tout pouvoir de négociation.

La filière a bénéficié d'un appui de l'Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA), entre 2008 et 2012, grâce à la distribution de semences et de matériel, ainsi qu'un appui technique et la pulvérisation de pesticides sur les plantations. **Entre 2013 et 2020, en raison de l'insécurité, aucun fonctionnaire des services de l'agriculture n'a été déployé dans la zone** selon les personnes interrogées. A présent, un chef de secteur et un conseiller technique agricole sont affectés et déployés dans la ville de Kouango.

La tableau 1, p. 15, synthétise les forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) de la filière agricole à Kouango.

<sup>6</sup> Stratégie de développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (SDRASA) 2011 – 2015, Ministère de l'Agriculture.

<sup>7</sup> Selon les informations recueillies au cours des groupes de discussion, en 2015 un garçon musulman aurait été tué à Kouango entraînant des tensions au sein de la localité, alimentées par les éléments Sélékas. De nombreuses personnes auraient fui vers la RDC avant de revenir progressivement s'installer dans la ville. Ces populations, majoritairement investies dans l'agriculture ont choisi les quartiers ouest de la ville pour se réinstaller et reprendre leurs activités agricoles.

<sup>8</sup> Carte présentant l'exposition au risque d'inondation dans la préfecture de la Ouaka, REACH Initiatives, juin 2020. Voir le [site d'internet de REACH](#).



Tableau 1. Analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)<sup>9</sup> de la filière agricole à Kouango

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Pratique d'une culture de rente à fort potentiel (café).</p> <p>Fort potentiel en terres irrigables<sup>10</sup>.</p>	<p>Pratiques agricoles traditionnelles. Cultures manuelles artisanales requérant beaucoup de main d'œuvre et manque d'outils aratoires.</p> <p>Faible capacité d'investissement des cultivateurs, notamment pour l'achat de semences de bonne qualité.</p> <p>Faible support de la part d'acteurs techniques pour le traitement ou la diversification des cultures.</p> <p>Faible écoulement des marchandises. Prix fixés par la demande et faibles bénéfices.</p>	<p>Structuration de la filière en groupements agro-pastoraux et coopératives.</p> <p>Transformation et valorisation des produits agricoles.</p> <p>Retour à la pratique de la culture attelée et modernisation des pratiques agricoles (mécanisation).</p> <p>Accès à des routes commerciales (Bangui et la RDC par accès fluvial transfrontalier, le Soudan via l'axe Bambari-Bria).</p>	<p>Vulnérabilité aux aléas climatiques (inondations).</p> <p>Exposition aux maladies affectant les plantations.</p> <p>Tensions avec les éleveurs et destruction des parcelles cultivées.</p>

<sup>9</sup> Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiés par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Kouango.

<sup>10</sup> Programme de Développement de la région 4, ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

## ÉLEVAGE

L'élevage, de petit et gros bétails, constitue l'une des principales activités économiques de Kouango.

L'élevage de **petit bétail** (volailles, caprins et/ou porcins) est le plus souvent pratiqué **en complément d'autres activités agricoles**. Les éleveurs ont rapporté disposer de parcelles de taille limitée, souvent rattachées directement aux habitations, et pratiquer leur activité de façon individuelle ou au sein d'un groupement agro-pastoral.

**L'élevage bovin est pratiqué en majorité par la communauté peule** ; les hommes pour les activités de pâturage et de convoyage du bétail et les femmes pour les activités annexes comme la production de lait. Selon les informateurs clés rencontrés, la sous-préfecture de Kouango compterait environ 200 éleveurs.

Les bœufs ne sont pas achetés, les éleveurs reçoivent leur bétail en héritage de leur famille et le savoir-faire se transmet de génération en génération. Selon les participants au groupe de discussion sur l'élevage, lorsqu'un éleveur perd son bétail, il peut s'engager dans l'agriculture, travailler pour un autre éleveur ou bénéficier d'un prêt de bêtes de la part d'un autre éleveur afin de reconstituer progressivement son troupeau.

Les éleveurs font pâturer leur bétail dans les champs entourant la ville de Kouango. Ils ont expliqué que les tensions plus au nord dans la Ouaka<sup>11</sup> les avaient poussés à se rapprocher de la ville pour plus de sécurité. Toutefois, des mésententes quant à la répartition de l'espace agro-pastoral entre zones de cultures et zones de pâturage ont été rapportées par l'ensemble des acteurs rencontrés.

Les éleveurs vendent la viande de bœuf **localement ou à Bangui**, leur choix étant basé sur les différents avantages et inconvénients identifiés pour les deux options :

### Vente Locale

- Faible concurrence mais faible demande. Bénéfices moins importants.
- Sécurité.
- Coût de transport moindre.

### Vente à Bangui

- Forte demande mais forte concurrence.
- Importants bénéfices sur la vente (300 000 XAF par tête, contre 150 000 XAF localement).
- Insécurité sur les axes (barrières des groupes armés sur la route et la voie fluviale).
- Coût du transport, principalement du fait des nombreuses taxes<sup>12</sup>.

Tableau 2. Analyse FFOM de la filière élevage à Kouango

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Savoir-faire.</p> <p>Existence de groupements agro-pastoraux.</p>	<p>Vulnérabilité économique des éleveurs. Faibles capacités d'investissement.</p> <p>Indisponibilité des produits vétérinaires localement. Ils ne sont disponibles qu'à Bangui (frais de transport additionnels).</p> <p>Faible structuration de la filière pour l'élevage bovin. Cas de mauvaise gestion d'anciens groupements (détournement d'argent cotisé). Système abandonné depuis plus de 4 ans.</p>	<p>Convoyage jusqu'au marché à bétails de Damara.</p> <p>Délimitation claire des zones de pâturage.</p> <p>Augmentation des cheptels.</p> <p>Echanges économiques avec les agriculteurs.</p>	<p>Insécurité sur les axes (risques d'attaques, de vols) -&gt; rapprochement des villes -&gt; insuffisance d'espace pour les troupeaux.</p> <p>Exposition des bêtes aux maladies, particulièrement en saison des pluies.</p>

<sup>11</sup> En particulier dans la zone de Lihoto, point de contact entre les zones d'influence des deux groupes armés Anti-balakas (AB - depuis Grimari) et Unité pour la paix en Centrafrique (UPC - depuis Kouango).

<sup>12</sup> Selon les participants aux groupes de discussion il faudrait compter 15 000 XAF au départ de Kouango plus 25 000 à 30 000 XAF par bête pour le convoyage jusqu'à Bangui.



## COMMERCE

La ville de Kouango compte **3 marchés fonctionnels**, y compris en saison des pluies, bien qu'ils ne soient pas couverts.

### Le marché central, derrière le port (groupement 3)

Ouvert tous les jours de 7h à 13h, ce marché est approvisionné en produits alimentaires et non alimentaires (principalement des biens de première nécessité comme le savon, le pagne ou les kits de cuisine), qui arrivent quotidiennement de RDC<sup>13</sup>. Cette dépendance extérieure impacte fortement le prix des produits ainsi que leur disponibilité. A titre d'exemple, les acteurs économiques ont rapporté que la crise du COVID-19 avait accentué les pénuries de certains produits de base comme le riz ou la pomme de terre du fait de la fermeture des frontières.

### Le petit marché, en face de la mairie

Ouvert tous les jours de 15h à 17h, ce marché prend le relais du marché central pour la soirée. Les mêmes produits y sont vendus. A la différence du marché central, ce marché n'est pas formellement défini/délimité et aucun étal n'est installé de façon permanente ; beaucoup de commerçants vendent directement à même le sol, et ceux qui disposent de tables les retirent en fin de soirée pour les réinstaller le lendemain.

### Le marché hebdomadaire, quartier Ouazangba

Ce marché, aussi appelé marché "congolais" ou "warangba", est ouvert tous les mercredis. Bien qu'il soit géré par la mairie, ce marché a été construit par le délégué des commerçants lui-même. Des produits alimentaires et non alimentaires provenant majoritairement de RDC y sont vendus.

De façon générale, les gestionnaires de marché ont souligné le fait que la pratique du commerce avait fortement pâti de la **dégradation sécuritaire de la zone** depuis le début de la crise, à la fois du côté de la demande (fréquentation des marchés en baisse) et de l'offre (fuite de nombreux commerçants hors de la zone, tensions liées à l'accès aux terres entraînant parfois la destruction de cultures et la réduction des visites de commerçants étrangers). Malgré cela, Kouango représente **un centre commercial pour la zone** ; les marchés de la ville attirent les habitants de localités environnantes dans un rayon de 20 à 60 km.

Localement, le commerce est pratiqué de façon individuelle. **Il n'existe pas de coopérative ou d'association de commerçants**. Les commerçants et les femmes organisées au sein des « Wali Gara »<sup>14</sup> ont mis sur pied des tontines

mensuelles. Néanmoins, elles constituent davantage une structure d'assistance mutuelle qu'une véritable organisation ayant pour but le développement du commerce.

Les commerçants ont évoqué des problèmes de gestion survenus avec d'anciennes associations, ce qui les aurait découragé de se réunir au sein d'une entité commune.

Les commerçants ont expliqué avoir démarré leurs activités sur leurs **fonds propres**. Puis, chacun d'entre eux achète lui-même ses marchandises, principalement à Bangui ou en RDC par l'accès fluvial transfrontalier et le Soudan via l'axe de Bambari (en saison sèche principalement). Aucun grossiste n'est présent sur place.

La principale concurrence entre les commerçants résiderait dans les **capacités d'approvisionnement** ; seuls les commerçants ayant des moyens financiers importants pourraient commanditer des intermédiaires pour s'approvisionner en quantité importante à Bangui et à Bambari.

### PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Le manque de sécurité et la présence de groupes armés sur les axes



Le manque d'infrastructure



Le manque de ressources financières

### PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les habitants de Kouango considèrent les **prix des produits locaux élevés et instables**. Combiné à la chute du pouvoir d'achat de la population<sup>15</sup>, cela affecte significativement les capacités de la population à faire fonctionner l'économie locale.

**La disponibilité et la qualité des produits** vendus posent également problème. Plusieurs fois, les **pénuries** de denrées alimentaires ont été soulignées au cours des discussions, du fait des complications liées au **transport des marchandises** (taxes multiples et coûteuses, cas de saisies de marchandises).

Enfin, **les infrastructures commerçantes sont dégradées** (la population remonte un manque de place et des problèmes de salubrité au niveau des marchés), et les axes sont difficilement praticables en saison pluvieuse.

<sup>13</sup> La production alimentaire locale est insuffisante pour permettre d'alimenter les marchés locaux.

<sup>14</sup> Association de femmes vendeuses sur les marchés.

<sup>15</sup> Selon les participants aux groupes de discussion sur les filières économiques, cela est principalement dû au fait que les habitants n'ont plus accès à leurs terres et ne peuvent plus bénéficier des revenus de la vente de leurs productions.

## PÊCHE

A Kouango, la pêche est une activité économique individuelle, principalement pratiquée par les hommes. L'accès direct et gratuit au fleuve Oubangui permet aux pêcheurs **d'approvisionner les marchés de la ville quotidiennement en poissons frais**. Les pêcheurs ont rapporté que le poisson peut également être fumé pour être vendu à Bangui, afin de générer davantage de revenus du fait d'une plus forte demande.

Aucune offre de formation n'existe en RCA sur les techniques de pêche. Les pêcheurs ont hérité d'un savoir-faire transmis de génération en génération.

Il existe des **groupements de pêcheurs** à Kouango, mis en place sous l'impulsion d'une ONG internationale. Cela a permis de structurer la filière, avec des associations disposant d'un statut et d'un règlement intérieur. Sur un modèle similaire aux groupements agricoles, il est prévu que les membres se réunissent une à deux fois par mois et cotisent 100 XAF par mois pour la caisse commune (« caisse noire »). Cette caisse commune permet par la suite, en cas de besoin, de venir en aide à un membre du groupement (les informateurs clés ont cité ici des problèmes médicaux par exemple, ou encore des cas d'arrestation illégale).

Selon les informateurs clés rencontrés, un accompagnement plus long de la part de l'organisation aurait été préférable afin de rendre ce système de gestion pérenne.

### PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES ACTEURS ECONOMIQUES :



L'insécurité sur le fleuve : entre Kouango et Bangui, il existe de nombreux postes de contrôle (entre 5 et 8 selon les informateurs clés rencontrés) auxquels les pêcheurs doivent s'acquitter de taxes. Plusieurs cas de saisie de produits ont été rapportés



Le manque de ressources financières des pêcheurs pour acheter du matériel (pirogues et filets de pêche en quantité suffisante, bâches pour se protéger de la pluie et faire sécher le poisson)



La vulnérabilité face aux aléas climatiques : la baisse du niveau des eaux au moment de la saison sèche ralentit les activités.



Photo : Emma Howie, Kouango, Septembre 2020

## Gouvernance locale

### REPRÉSENTATION

L'enquête a fait ressortir que **les chefs de quartier sont identifiés comme les premiers interlocuteurs et représentants des communautés**. Ils sont élus par les habitants pour une durée de 10 ans et peuvent être destitués s'ils ne donnent pas satisfaction à leur communauté. Ils jouent un rôle central de conseil, de mobilisation communautaire, de sensibilisation et de règlement des litiges locaux. Les chefs de groupement, élus par les chefs de quartier pour une durée de 5 ans, jouent un rôle comparable et sont souvent mobilisés comme intermédiaires auprès du maire. Les canaux de communication entre les communautés et leurs représentants communautaires vont des discussions privées à des réunions de quartier ou des assemblées générales.

**Les leaders des associations de jeunes et de femmes disposent de la confiance des communautés**, notamment pour leur capacité à les conseiller, à défendre les intérêts des groupes qu'ils représentent et à assurer l'intermédiaire avec les institutions locales.

**La mairie est particulièrement sollicitée pour des affaires courantes** qui dépassent les compétences des chefs de groupement ou qui concernent toute la ville, ou encore pour gérer des conflits entre des chefs traditionnels et leur communauté. La sous-préfecture gère l'administration et les services déconcentrés ainsi que la collaboration entre les services techniques et les communautés. Selon les participants aux groupes de discussion, les communautés attendent de leurs représentants qu'ils fassent preuve d'impartialité, d'honnêteté, de sagesse et de disponibilité, et qu'ils comprennent bien les réalités de la localité.

Dans le cadre de la décentralisation en République Centrafricaine, les collectivités territoriales ont pour mission d'encourager le développement économique, social et environnemental local. Les services déconcentrés de l'Etat assistent quant à eux les collectivités dans l'exercice de leurs missions, dans leurs domaines de compétences techniques respectifs. Les principes de la décentralisation et domaines de compétence des communes sont régis par l'ordonnance 088-006 de 1988<sup>17</sup>, mais ne semblent pas être appliqués<sup>18</sup>. Notamment, la grande majorité des communes ont le statut de délégations spéciales, dont le maire est nommé par le gouvernement et non élu par les habitants. Les compétences des collectivités devraient être étendues et clarifiées par l'adoption d'un nouveau Code des Collectivités Territoriales et Circonscriptions Administratives dans le courant de l'année 2020.

### JUSTICE ET COHÉSION SOCIALE

Les résultats de l'enquête semblent faire apparaître une **appréciation plutôt négative de la cohésion sociale**, dégradée principalement par les désaccords fonciers persistant entre agriculteurs et éleveurs. Selon un schéma observable ailleurs en RCA, les agriculteurs estiment que les éleveurs sont responsables de la destruction de leurs parcelles lorsqu'ils laissent leurs troupeaux en pâturage, et les éleveurs pensent que les agriculteurs sont enclins à se venger en tuant ou en empoisonnant leurs bêtes.

**Une plateforme sur la transhumance a été mise en place** en 2016 pour gérer ce type de conflits, à l'initiative de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA)<sup>16</sup>. Basée sur un réseau de cellules d'écoute sur les axes, et d'un bureau à Kouango composé de la mairie, des représentants des deux filières et des leaders communautaires et religieux, elle tente, à chaque niveau, de résoudre les conflits à l'amiable. En cas de litige, un délégué à la transhumance est identifié au sein de la mairie et se rend sur le terrain avec l'équipe du bureau pour constater les faits. L'équipe estime la valeur des dégâts occasionnés (destruction des champs ou atteinte aux cheptels) et décide du montant du dédommagement qui doit être adressé par une partie à la seconde. Selon la MINUSCA civile, depuis 2019, le nombre de litiges a diminué.

Par ailleurs, des tensions entre communautés peule et goulas ont été rapportées par certains informateurs clés, dont la principale illustration fut un boycott commercial mutuel en 2017-2018. L'Imam de Bambari se déplace parfois pour assurer la médiation.

La justice locale se partage entre différents acteurs : le tribunal coutumier, la mairie, le général du groupe armé local et un comité islamique qui se charge des affaires dans la communauté musulmane. Un tribunal se situe à Bambari pour les cas les plus graves.

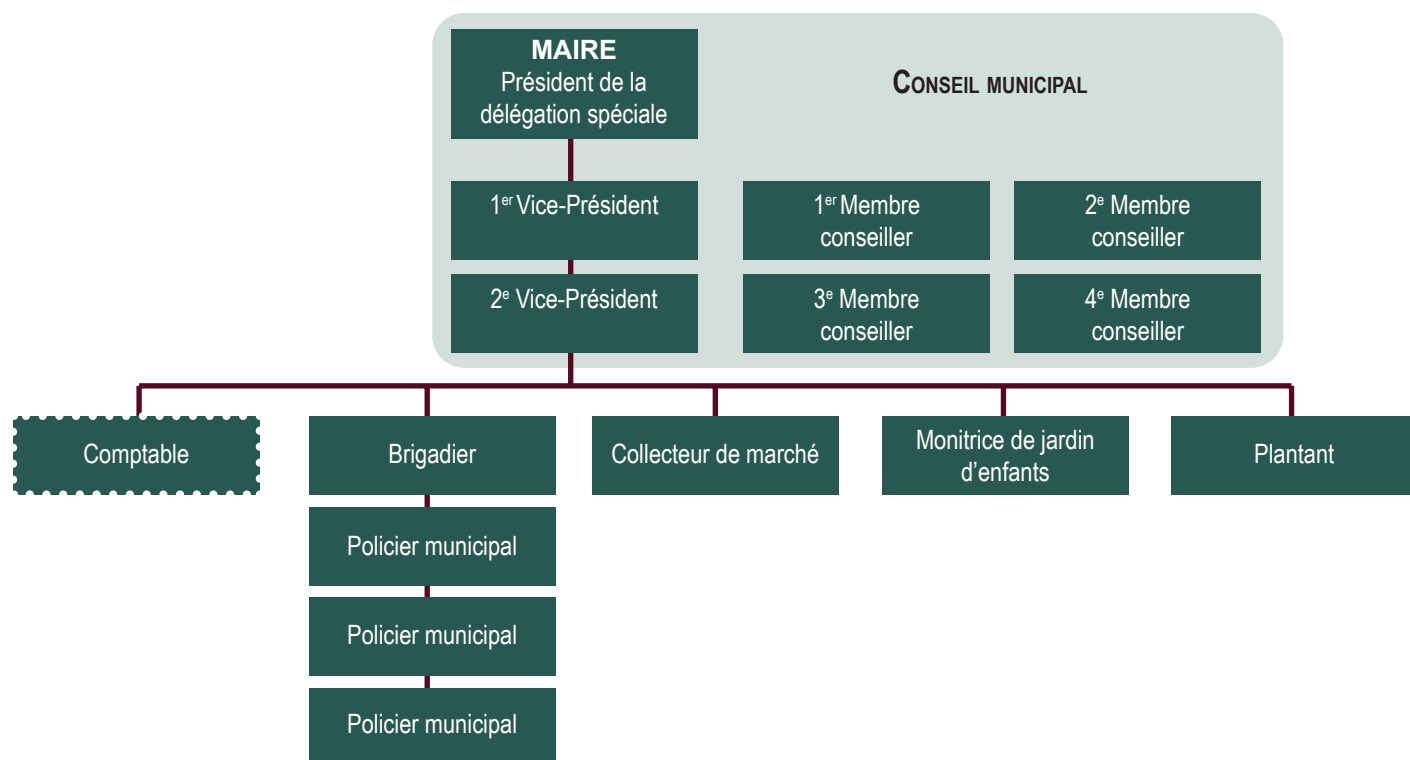
<sup>16</sup> Entretien avec un informateur clé.

<sup>17</sup> Ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation, Ordonnance 088-006, du 5 février 1988, portant création des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives.

<sup>18</sup> A titre d'exemple, l'ordonnance prévoit l'élection de maires. Or ces derniers sont toujours nommés à la tête de délégations spéciales.



## Diagnostic institutionnel



Le conseil municipal de Kouango rassemble le président de la délégation spéciale, nommé en mars 2020, deux vice-présidents et 4 membres conseillers, dont une femme. L'âge moyen est d'environ 54 ans. Le conseil se réunit une fois par an, traditionnellement en décembre. Son rôle est de définir et d'orienter le budget de la commune, sous la supervision du sous-préfet.

Le 1er vice-président remplit les missions de secrétaire général de la mairie, il est responsable de l'Etat civil et fait le lien avec les ONG et les organisations politiques. Le 2ème vice-président est en charge des problématiques relatives à la voirie, l'assainissement et la gestion des conflits, notamment entre éleveurs et agriculteurs.

La mairie dispose ensuite de 8 personnels (voir organigramme ci-contre). Toutefois, le secrétaire-comptable n'assume plus ses fonctions depuis plus de 2 ans pour des raisons de santé ; par ailleurs, les 4 agents de la police municipale sont empêchés dans le plein exercice de leurs fonctions du fait de la présence d'un groupe armé dans la localité. Il n'existe pas de service de voirie ni de service de cadastre, dont le maire souligne pourtant l'importance pour réguler l'urbanisation incontrôlée. Aucun personnel n'a reçu de formation depuis sa prise de fonction (sauf le brigadier, en gestion de la circulation).

Théoriquement, les principales ressources financières de la commune sont les revenus fiscaux et les subventions annuelles

de l'Etat. De fait, la mairie de Kouango confie ne disposer que des revenus provenant de la collecte des tickets sur les marchés. Les principaux postes de dépenses sont les salaires du personnel de la mairie (bien qu'ils ne soient pas versés régulièrement), les fournitures de bureau et les dépenses liées à l'entretien de la ville.

La communication avec la population se fait par l'intermédiaire des chefs de groupement et des chefs de quartier et semble satisfaisante, à la fois pour les autorités locales et les membres de la communauté. La mairie est particulièrement impliquée dans la médiation entre éleveurs et agriculteurs et le maire joue un rôle actif au sein de la plateforme sur la transhumance mise en place par la MINUSCA civile.

Le sous-préfet, en poste depuis 2018, travaille seul et dispose d'un bureau au sein de la mairie. Il est en charge de conseiller la mairie sur la gestion administrative et financière de la commune, d'approuver le budget communal annuel et d'assurer le bon fonctionnement des services déconcentrés actifs dans la localité : les services de l'ACDA et de l'Agence nationale de développement de l'élevage (ANDE), les services sanitaire et scolaire. Le préfet ne semble pas avoir effectué de déplacement officiel à Kouango depuis 2015 selon les fonctionnaires rencontrés.

## Autoévaluation des organisations de la société civile (OSC)

Les équipes AGORA ont utilisé une version adaptée et allégée de l'outil « Taking the Lead » développé par OXFAM, dans chacune des 21 localités ciblées. Dans le cadre de RELSUDE, « Taking the Lead » consiste en l'autodiagnostic des capacités des OSC. Les OSC sont identifiées à travers un Appel à manifestation d'intérêt. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées à un atelier pour autoévaluer leurs capacités techniques et organisationnelles, en tant qu'acteur de la ville. La méthodologie adoptée consiste en des groupes de discussion conduits par des animateurs sur la base d'un guide. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (domaines et approches d'intervention) et qualitatifs (perception de l'Organisation sur ses actions et impacts au niveau local). **L'analyse ci-dessous a été réalisée par OXFAM** sur la base des données collectées par AGORA auprès des OSC.



### Capacité d'intervention

Sur le plan opérationnel, l'autodiagnostic a mis en évidence une singularité d'intervention des OSC en ce sens qu'elles se focalisent presque toutes dans le domaine de la protection et du genre. Ces interventions se font à partir de l'approche de protection à base communautaire et intègrent à la fois les problématiques de réduction de la violence et la promotion de la paix. Les programmes mis en œuvre par les OSC incluent toutes les catégories de personnes, sans distinction de sexe, d'âge ou d'origine socio ethnique. En outre, la planification de ces programmes prend en compte la gestion de risques de protection ainsi que la formation des membres de la communauté et autorités locales en protection et genre. Même si on note d'autres domaines d'intervention tels que les moyens de subsistance orientés sur la réduction de la vulnérabilité, on note une spécialisation des OSC dans la protection-genre. Aucune des OSC ayant participé à l'autoévaluation n'intervient sur les problématiques de développement durable et ceci constitue un axe d'amélioration dans leur stratégie d'intervention.

### Capacité organisationnelle et structurelle

Les OSC de la zone de Kouango ont une forte capacité d'action collective et s'inscrivent dans une démarche de mise en place d'un organe de coordination des OSC dans leur localité. L'évaluation révèle le besoin pour les OSC d'être renforcées dans ce processus pour un meilleur travail en synergie et pour plus d'efficacité et d'efficience. Le besoin d'une meilleure structuration interne se dégage comme un levier sur lequel il faudrait agir pour valoriser la synergie d'intervention. Il s'agira d'accompagner les OSC à définir un mandat et une vision structurée et d'autre part, avoir un plan d'action stratégique et opérationnel, ainsi qu'un mécanisme de suivi-évaluation des activités.

### Redevabilité, autonomisation et transparence

L'évaluation a montré que les OSC de la ville de Kouango pourraient bénéficier d'une démarche plus inclusive vis-à-vis des membres de la communauté dans leur intervention. Il a été noté également une faible collaboration des OSC avec les acteurs étatiques ce qui ne favorise pas la durabilité de leur intervention. L'inadéquation entre les besoins exprimés par les communautés et la réponse fournie par les OSC de Kouango est ressortie comme un point faible de leur intervention. Ceci pourrait s'expliquer par la focalisation des OSC sur la protection-genre indépendamment des autres besoins existants.

### Besoin d'appui et d'accompagnement des OSC

Les axes ci-dessous pourraient contribuer au renforcement de leurs capacités dans la perspective du relèvement durable de la localité de Kouango.

#### *Axes prioritaires :*

- Gouvernance associative : formalisation d'une vision, d'un mandat et des valeurs, planification stratégique, structuration du travail, gestion financière, gestion de projet et mécanisme local de redevabilité ;
- Gestion opérationnelle : diagnostic des besoins des communautés, capitalisation et apprentissage des leçons apprises, participation citoyenne (approche, méthodes, outils) ;
- Réseautage.

#### *Axes secondaires :*

- Développement local (approche, méthodes, outils).



# Planification du relèvement

**KOUANGO**



INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE	
<b>PRIORITÉ 1 : Construire et réhabiliter les infrastructures hydrauliques</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Construire des nouveaux forages</b></li> <li>2. <b>Aménager, traiter et équiper les puits traditionnels, en priorité ceux qui ne s'assèchent jamais</b></li> <li>3. <b>Réhabiliter les forages existants endommagés</b></li> </ol>	<p>Les chefs de quartier et la mairie pourraient identifier les quartiers prioritaires, qui ne disposent d'aucun point d'eau. L'accord de la mairie est obligatoire pour engager des travaux sur un terrain public.</p> <p>L'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement (ANEA) est l'organe étatique en charge de la construction des forages en RCA. Les limitations financières, humaines et logistiques de l'agence empêchent le déploiement d'agents dans la ville de Kouango. Une ONG pourrait se charger de la construction de nouveaux forages, en veillant à impliquer la direction régionale des services de l'Hydraulique et l'ANEA sur les aspects techniques. Des missions conjointes depuis Bambari pourraient être envisagées.</p> <p>Les normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain de l'ANEA sont la référence pour la construction d'ouvrages hydrauliques.</p>	<p>Pour la construction, des ouvriers qualifiés pourraient être identifiés par la mairie <i>via</i> chefs de quartier. Les travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) ne pourraient être envisagés qu'avec la présence d'un technicien sur place pour la supervision.</p> <p>Les commerçants pourraient assurer l'approvisionnement en matériaux de construction depuis Bambari, et en équipement s techniques (pompes, matériel de rechange) depuis Bangui. La qualité des matériaux est une préoccupation forte remontée par la communauté de Kouango.</p> <p>Un comité de gestion devrait être mis en place pour chaque nouveau forage. Il serait intéressant d'impliquer les chefs de quartier dans les comités de gestion et les chefs de groupement pour la relation entre les comités et la mairie. Le prix d'accès à l'eau devrait être décidé en assemblée de quartier, par les communautés, comme le prévoient les normes.</p>
<b>PRIORITÉ 2 : Renforcer les capacités humaines et les compétences techniques des COGES</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Former les artisans réparateurs et les agents en charge de la maintenance des points d'eau</b></li> <li>2. <b>Former les membres des comités de gestion (COGES)</b></li> <li>3. <b>Doter les COGES en équipements de maintenance</b></li> </ol>	<p>L'ANEA est normalement en charge de la formation des artisans réparateurs. A défaut de pouvoir se déplacer dans la localité, l'agence pourrait fournir les modules de formation dont elle dispose. Les artisans réparateurs pourraient être identifiés au sein de la communauté par la mairie.</p> <p>Pour un meilleur suivi, l'ANEA pourrait appuyer la municipalité en formant le maire sur les aspects de maintenance basiques. Ce module de formation existe déjà, il s'étend sur une semaine (3 jours de théorie et 3 jours de travaux pratiques). L'agence aurait besoin d'un appui logistique pour se rendre dans la localité pour la formation. Cela permettrait à la mairie de superviser l'ensemble des points d'eau et de prendre le relai en cas de besoin pour assurer la durabilité des ouvrages.</p>	<p>Les COGES sont généralement établis et formés par l'ANEA. A défaut, les normes de l'ANEA détaillent le fonctionnement optimal d'un comité de gestion de point d'eau. Les modules de formation sont également disponibles au niveau de la direction générale à Bangui. La collaboration entre une ONG et l'ANEA serait possible sur cet aspect de formation. L'appui pourrait commencer par une dotation en matériel de maintenance (caisse à outils standard <i>a minima</i>).</p> <p>L'implication des chefs de quartier dans les comités de gestion est importante ; ils peuvent sensibiliser les populations pour une meilleure appropriation des ouvrages, et faire en sorte qu'elles s'investissent dans l'entretien de ceux-ci et respectent les règles de fonctionnement.</p>

# Hygiène et assainissement

## INTERVENTIONS

## STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

### PRIORITÉ 1 : Construire et réhabiliter les infrastructures d'hygiène

1. **Construire des latrines publiques, en priorité pour les lieux identifiés par la communauté :**
  - La mairie (1 bloc x 4 latrines)
  - Les 3 marchés (2 blocs x 5 latrines)
  - Les écoles Maïgari et Yangouassou (1 bloc x 4 latrines)
  - Le collège
  - Les églises et les mosquées (1 bloc x 2 latrines)
  - Le terrain municipal (1 bloc x 4 latrines)
  - L'hôpital
  - Les deux ports
  - Chaque groupement
  - L'aérodrome
2. **Doter la communauté en matériel pour la construction de latrines privées**
3. **Construire des douches publiques.**

Les chefs de quartier seraient les référents pour identifier les besoins précis en matière d'hygiène. La construction pourrait se faire grâce à la mobilisation d'ouvriers locaux. Les THIMO ne pourraient être envisagés qu'à condition que la supervision soit assurée par un technicien sur place. Pour les latrines à fosse ventilée il faudrait compter 3-4 jours de travail pour 3 personnes. La mairie assurerait le suivi des activités de construction.

Un comité de gestion devrait être mis en place pour les latrines construites. Pour le milieu scolaire, la gestion pourrait être assurée par le directeur d'établissement et l'Association des parents d'élèves (APE). Un « club hygiène » pourrait être mis en place pour impliquer les élèves dans la maintenance des infrastructures et les sensibiliser plus largement sur la thématique de l'hygiène et l'assainissement. Pour les infrastructures sanitaires en milieu hospitalier, le personnel soignant pourrait être en charge de la gestion des infrastructures, cela pourrait s'intégrer dans les prérogatives du comité de gestion de l'hôpital.

L'utilisation des latrines publiques pourrait être payante, environ 25 XAF par utilisation.

Concernant les latrines privées, la communauté pourrait se charger de creuser les fosses grâce à la dotation d'outils (pelles, pioches) *via* les chefs de quartier. Puis, une ONG partenaire pourrait s'occuper de couler les dalles de béton nécessaires. Une dotation de produits de traitement/désinfection pour l'entretien pourrait être envisagée.

La construction de latrines privées doit s'accompagner d'une sensibilisation auprès de la communauté sur l'utilisation de ces infrastructures.

La construction de douches publiques serait à privilégier dans les marchés et les deux ports, selon des modalités similaires à la construction des latrines publiques.

### PRIORITÉ 2 : Sensibiliser à la salubrité et équiper la communauté d'infrastructures adéquates

1. **Sensibiliser la communauté sur les enjeux de salubrité**

Il s'agirait de favoriser la mise en place et l'appui matériel d'un comité de suivi de la salubrité, dans chaque quartier, qui puisse sensibiliser les habitants de la ville.

L'assainissement public fait partie du mandat de l'ANEA. Faute de capacités humaines et logistiques pour être présente à Kouango, l'agence peut s'investir dans des actions de sensibilisation par la radio. Elle a déjà eu à le faire dans d'autres zones de la Ouaka, en collaboration avec la Société de distribution d'eau de la Centrafrique (SODECA), grâce à la diffusion de messages de sensibilisation et l'enregistrement d'une émission, au cours de laquelle les personnes pouvaient appeler et poser leurs questions.

Les agents de l'ANEA disposent des compétences techniques pour former les membres du comité de suivi. Le support de formation est disponible auprès de la direction régionale de l'Hydraulique.

Il serait important que le comité insiste en priorité sur les dangers que présente la défécation à l'air libre. Puis, il pourrait organiser des activités de marche dans la ville afin d'observer le niveau de salubrité des différents quartiers et sensibiliser les participants sur les dangers que cela implique.

## Hygiène et assainissement (suite)

INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE	
<b>PRIORITÉ 2 (suite)</b>		
<b>2. Former les membres des comités de gestion (COGES)</b>	<p>L'encouragement de la société civile à s'engager dans des travaux d'assainissement pourrait se traduire en dons de 2 000 XAF par jour et par personne, pour chaque activité, en privilégiant les associations féminines déjà engagées sur les questions de salubrité : Femmes leaders, Wali-londo et Organisation des femmes de Centrafrique (OFCA).</p> <p>La construction d'un dépôt d'ordures devrait se faire en priorité au niveau des marchés et dans les groupements qui concentrent beaucoup d'habitants.</p> <p>La mairie choisirait les lieux de construction et ferait le suivi des travaux, avec l'appui des chefs de quartier. Des ouvriers qualifiés sont disponibles dans la localité. Les THIMO seraient envisageables pour cette activité (environ 2 semaines de travail pour 10 personnes pour construire et aménager une fosse).</p> <p>La construction devra s'accompagner de la mise en place de comités de gestion des sites de dépôt d'ordures. Ils seraient</p>	<p>composés des habitants du quartier, conseillés par le chef de quartier, pour assurer la bonne gestion de l'infrastructure (maintenance, salubrité, règles de fonctionnement).</p> <p>Une contribution de 300 à 500 XAF par mois et par ménage pourrait être demandée à la communauté pour appuyer les comités de gestion. Une sensibilisation préalable sur la valeur ajoutée des dépôts sera nécessaire pour que les habitants acceptent de payer pour ce service.</p> <p>Deux options seraient possibles pour la collecte des déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Doter les comités de gestion en matériel (pelles, brouettes) ;</li><li>• Appuyer financièrement la mairie.</li></ul> <p>D'après un exemple mis en place à Kaga-Bandoro par l'ANEA, la collecte des déchets mobiliserait 7 personnes par jour.</p>
<b>3. Doter les COGES en équipements de maintenance</b>		



INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE	
<b>PRIORITÉ 1 : Renforcer les capacités du personnel enseignant</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Affecter des enseignants titulaires dans les écoles publiques</b></li> <li>2. <b>Prendre en charge et renforcer les capacités des maître-parents</b></li> <li>3. <b>Formation d'autre personnel enseignant (moniteurs pour le jardin d'enfants et le centre d'alphabétisation)</b></li> </ol>	<p>L'affectation d'enseignants titulaires devrait concerner en priorité les écoles Centre 2 (7 enseignants supplémentaires) et Centre 1 (6 enseignants), puis les autres écoles (3 enseignants chacune).</p> <p>Le chef secteur scolaire à Kouango, ainsi que l'inspection académique à l'échelle préfectorale, pourraient appuyer la formation des enseignants, des maître-parents et des moniteurs d'alphabétisation. L'Ecole normale des instituteurs (ENI) de Bambari est l'institution en charge de la formation de tous les enseignants au niveau national. Elle pourrait partager les modules de formation. Ces interventions devraient être réalisées avant la période de rentrée scolaire.</p> <p>Par ailleurs, les maître-parents pourraient être pris en charge à hauteur de 30 000 à 50 000 XAF par personne et par mois. Cette prise en charge devrait concerner tous les maître-parents ; selon les habitants, certaines ONG ont assuré la prise en charge financière d'une partie seulement des maître-parents créant ainsi des frustrations au niveau local.</p>	<p>L'élaboration d'un contrat spécifiant la durée de la prise en charge serait une bonne pratique à mettre en œuvre.</p> <p>Cela est en lien avec la vision stratégique 2017-2021 du ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MENESRS) qui prévoit « le renforcement des systèmes de formation avec un accent mis sur l'éducation à la paix, l'amélioration des mécanismes de recrutement et de gestion des enseignants et la prise en charge des maître-parents »<sup>19</sup>.</p> <p>Selon les habitants de Kouango, la prise en charge de l'écolage par une entité extérieure (ONG ou agence des Nations Unies) ne serait pas une bonne pratique.</p> <p><small><sup>19</sup> Programme de coopération RCA-UNICEF 2018-2021 : composante éducation, note stratégique, UNICEF.</small></p>
<b>PRIORITÉ 2 : Équiper les infrastructures scolaires existantes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Doter les écoles en matériels pédagogique et matériel didactique (registres d'appel, livres, cahiers, ardoises)</b></li> <li>2. <b>Doter les écoles en table-bancs (200-250 par école)</b></li> <li>3. <b>Construire des pharmacies et des puits dans les écoles (2 par école).</b></li> </ol>	<p>Le chef du secteur scolaire et les directeurs d'écoles, en lien avec les associations de parents d'élèves, sont en charge de faire remonter leurs besoins au niveau de la préfecture. Ils pourraient contribuer à ce qu'un plaidoyer soit fait en faveur de dotations dans les écoles.</p> <p>Ces acteurs pourraient être chargés de réceptionner les différentes dotations et de gérer le matériel. Les table-bancs peuvent être fabriqués par les artisans menuisiers de Kouango. Ces derniers peuvent être identifiés grâce à la mairie, via les chefs de quartier. Le bois est disponible dans la ville.</p>	<p>Des programmes de formation des maître-parents ont été mis en place à Bambari, via l'inspection d'académie du Sud-Est et l'ENI, avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Les enseignants pourraient également être formés aux premiers soins.</p>

## Éducation (suite)

### INTERVENTIONS

### STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

#### PRIORITÉ 3 : Agrandir, réhabiliter et construire des infrastructures scolaires

1. Construire des nouveaux bâtiments pour les écoles et le collège :
  - 1 bâtiment de 3 salles de classe par école
  - 1 bâtiment de 6 salles de classe pour le collège
2. Réhabiliter les écoles et le collège. En priorité les écoles Centre 1 et Centre 2 : clôturer l'enceinte, installer des portes pour toutes les salles de classe et refaire la toiture
3. Construire des nouvelles infrastructures scolaires :
  - 1 nouvelle école sur l'axe principal (Bambari)
  - 1 école maternelle
  - 1 centre d'alphabétisation pour adultes

Des ouvriers qualifiés sont présents dans la ville pour effectuer les constructions, de préférence en saison sèche.  
Le préfet peut assurer un suivi.

INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE	
<b>PRIORITÉ 1 : Renforcer et renouveler le personnel de santé</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Affecter du personnel qualifié : 1 chirurgien, 2 infirmiers diplômés, 2 sages-femmes, 1 médecin supplémentaire, 1 technicien de laboratoire</b></li> <li><b>Recruter du personnel hygiéniste</b></li> </ol>	<p>L'ensemble des personnels serait affecté à l'hôpital de Kouango, sous la supervision du médecin chef.</p> <p>Selon la section 6.4.2 des normes relatives au district de santé<sup>20</sup>, il est prévu qu'un centre de santé dispose des unités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception ;</li> <li>• Consultation – au minimum 1 chef de centre disposant du diplôme d'infirmier d'Etat (Bac +3) ;</li> <li>• Soins – au minimum 1 assistant de santé de niveau Brevet d'étude du premier cycle (BEPC)+2 ;</li> <li>• Maternité – au minimum 1 sage-femme diplômée d'Etat ou 1 infirmier accoucheur (Bac +3) ou une assistante accoucheuse (Bac +2) ;</li> <li>• Observation ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Laboratoire – au minimum 1 personnel de santé formé en technique de laboratoire ;</li> <li>• Dépôt et vente de médicaments ;</li> <li>• Logistique et maintenance – au minimum 1 personne, aucune qualification exigée.</li> </ul> <p>Ces unités sont nécessaires pour permettre au centre de santé d'être en mesure d'assurer l'ensemble des activités médicales (voir le détail à la section 6.2.2) pour une population de 5 000 à 10 000 habitants.</p> <p><sup>20</sup> Normes relatives au district de santé, ministère de la Santé publique de la population et de la lutte contre le SIDA.</p>
<b>PRIORITÉ 2 : Construire de nouvelles infrastructures sanitaires</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Construire de nouveaux espaces d'accueil pour la séparation des maladies infectieuses (1 bâtiment de 4 salles)</b></li> <li><b>Construire des postes de santé, en priorité sur les axes (en particulier sur l'axe principal vers Bambari via Lihoto), en les dotant de ressources humaines et matérielles</b></li> </ol>	<p>Des ouvriers qualifiés locaux pourraient être mobilisés pour la construction.</p> <p>La section 6.5 des normes relatives au district de santé traite des infrastructures. Elle spécifie le nombre de salles et de bâtiments requis pour un centre de santé, y compris les dispositifs d'hygiène et d'accès à l'eau. En particulier, le bâtiment doit disposer, entre autres, d'un local pour l'orientation des patients en fonction du type de pathologie et d'une salle d'observation pour les cas « en surveillance médicale ».</p>	<p>Il est également stipulé que « le point le plus éloigné de l'aire de santé doit être situé idéalement dans un rayon de 25 km du centre de santé ».</p>



INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE
<b>PRIORITÉ 3 : Améliorer l'équipement des infrastructures sanitaires existantes</b>	
<p>1. <b>Dotation en médicaments</b></p> <p>2. <b>Dotation en matériel de chirurgie (obstétrique) et d'ex- amens (examens de selles, microscope)</b></p> <p>3. <b>Dotation de matériel de fonctionnement quotidien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• lits, brancards, poubelles, corbillard, congélateur pour conserver les vaccins</li><li>• Dotation d'un générateur grande capacité (10 KW ou bien des panneaux solaires et des batteries)</li></ul>	<p>Les médicaments devraient en priorité concerner : antibiotiques, antiparasitaires, anti-paludisme, anti-tuberculose, paracétamol. Le médecin chef de l'hôpital serait consulté pour connaître les besoins précis et le COGES gérerait les dotations de médicaments et de matériel. Les services préfectoraux et nationaux (chef du district sanitaire Grimari-Kouango, la direction régionale sanitaire, le ministère de la Santé) peuvent être mobilisés en soutien.</p> <p>La section 6.6 des normes relatives au district de santé détaille les exigences en équipements biomédicaux requises pour un centre de santé tel que celui de Kouango (équipement de base, matériel de laboratoire, consommables, literie, mobilier, matériel d'entretien).</p>

## INTERVENTIONS

## STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

### PRIORITÉ 1 : Promouvoir la culture attelée

1. **Doter les groupements agricoles en bœufs et char-rués (2 bœufs pour 1 charrue)**

La culture attelée était pratiquée dans l'ensemble de la préfecture de la Ouaka, avant la crise de 2013<sup>21</sup>. Elle pourrait être redynamisée, avec l'appui technique des agents de l'ACDA pour la formation des groupements (quelle race de bœuf choisir, démonstration pour l'utilisation de la charrue) et le dressage des animaux.

Deux options de mise en œuvre ont été proposées par la communauté :

- Les dotations seraient perçues par la mairie qui, à son tour, pourrait les louer aux cultivateurs, pour une période définie correspondant à leurs besoins ;

• Le chef secteur de l'ACDA présent à Kouango pourrait identifier les groupements agricoles prioritaires pour percevoir les dotations d'équipement. Puis les groupements assureraient en interne la gestion du matériel.

<sup>21</sup> Entre les années 1990 et 2005, la Société Centrafricaine de développement agricole (SOCADA) avait encouragé cette pratique, principalement dans le cadre de la culture cotonnière via deux stratégies : 1) la mise à disposition d'un « crédit culture attelée » pour les cultivateurs de coton, d'un montant correspondant à la valeur de l'équipement nécessaire pour la pratique de culture attelée. Les agriculteurs pouvaient rembourser cette somme à moyen terme, sur 3 à 4 ans, en donnant un pourcentage de leurs ventes à la société ; 2) la mise à disposition directe du matériel nécessaire auprès des membres des groupements d'intérêts ruraux (GIR).

### PRIORITÉ 2 : Renforcer les capacités des groupements agricoles

1. **Former, tout au long de la période culturale, tous les groupements sur les techniques culturales (calendrier agricole et densité des semis, associations de cultures, greniers améliorés<sup>22</sup>)**

L'ACDA dispose de l'expertise nécessaire pour assurer la formation des cultivateurs sur les techniques agricoles. Les agents sont tous formés par le ministère de l'Agriculture puis déployés sur le terrain. L'agence privilégie une approche systémique ; les agents ont avant tout une connaissance du territoire dans lequel ils travaillent, et maîtrisent donc toutes les filières présentes au sein de ce territoire.

L'ACDA prône également, au côté de l'Institut centrafricain de recherche agricole (ICRA), l'expérimentation d'innovations agricoles, comme c'est le cas avec les initiatives « champs école paysans » (CEP). Cette méthode de travail permet de structurer les cultivateurs en groupements d'apprentissage, afin qu'ils se forment ensemble sur des nouvelles techniques agricoles, innovantes et plus respectueuses de l'environnement, grâce notamment à une parcelle de démonstration commune.

L'ACDA pourrait assurer le suivi et l'accompagnement des agriculteurs tout au long du cycle cultural, grâce à des sessions d'animation et d'échanges. Les techniques les plus prometteuses seraient identifiées collectivement. Des visites d'échange et des

portes ouvertes permettraient de promouvoir le travail effectué par le groupement et d'encourager le partage de bonnes pratiques.

Toutefois, il serait nécessaire de renforcer les capacités des techniciens de l'ACDA sur les enjeux et techniques de l'agriculture biologique<sup>23</sup>. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans le cadre de sa stratégie « Caisse de Résilience » dispose de points focaux sur la thématique des CEP, qui peuvent assurer la formation et le suivi des techniciens qui deviendront par la suite des formateurs.

En ce sens, le programme de développement de la Région 4, élaboré par le ministère de l'Agriculture et du développement rural prévoit la réhabilitation de 3 centres ruraux d'éducation et de formation (CREF) et l'ouverture de 100 CEP à destination des familles rurales agro-pastorales de la région.

<sup>22</sup> Diagnostic du système national de recherche et de vulgarisation agricoles de la République centrafricaine, annexe 8 : « Technologies disponibles en agriculture », 2008.

<sup>23</sup> Entretien avec le directeur régional de la Région 4 de l'ACDA, Bambari, Septembre 2020.

## INTERVENTIONS

## STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

### PRIORITÉ 3 : Améliorer et valoriser les productions agricoles

#### 1. Doter les groupements en intrants agricoles :

- Engrais et pesticides en particulier pour la culture du café. Le traitement du café peut se faire pendant les mois de novembre et décembre
- Semences agricoles de bonne qualité pour les cultures vivrières (en priorité le riz, le maïs, le manioc, les arachides, le sésame, le niébé, la courge) et maraîchères<sup>24</sup>, deux semaines avant le début de la période de semi. Plus d'anticipation n'est pas nécessaire car cela augmente les risques de vol ou de péremption des semences<sup>25</sup>

#### 2. Construire un magasin de stockage des produits agricoles (denrées alimentaires et produits phytosanitaires)

#### 3. Déploiement d'ingénieurs agronomes à Kouango pour détecter et traiter les maladies qui affectent les plants de café

Le chef secteur de l'ACDA a été identifié comme un acteur clé pour la réception des produits phytosanitaires et le traitement des plants de café selon le résultat de son diagnostic. Pour les questions relatives aux intrants agricoles<sup>26</sup>, la Commission nationale de l'environnement et du développement durable (CNEDD) et son agence d'exécution, l'Agence pour l'environnement et le développement durable (AEDD), sont également des acteurs clés à consulter.

L'identification de semences adaptées aux caractéristiques agro-écologiques de la zone devrait être entreprise en lien avec le chef secteur de l'ACDA, qualifié en la matière. Les semences pourraient être ensuite distribuées directement aux groupements agricoles, toujours avec l'appui de l'ACDA pour en assurer le suivi. L'ICRA dispose de fiches techniques sur les qualités des semences et l'Office national des semences (ONASEM) est l'entité étatique responsable de la certification des semences. A noter que la FAO prévoit de réviser le calendrier agricole de la RCA d'ici la fin d'année 2020<sup>27</sup>.

La mise en place de groupements semenciers pourrait être une alternative aux dotations directes qui ont entraîné des mécontentements de la population par le passé (mauvaise qualité, distribution en retard par rapport au calendrier cultural). Cela permettrait une production locale et contrôlée des semences, sous la supervision de l'ONASEM et de l'ICRA, avec l'appui technique de l'ACDA pour la mise en œuvre. De meilleurs résultats peuvent être espérés avec les semences vivrières et non maraîchères pour ce type de projet<sup>27</sup>. Se rapprocher du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), cité plusieurs fois par la communauté comme un acteur ayant réalisé des projets semenciers de bonne qualité, pour obtenir des exemples de bonnes pratiques.

En termes de transformation/valorisation, selon l'ACDA, il serait intéressant d'investir en priorité dans la transformation du riz, du maïs et du manioc via la mise en place de plateformes

multifonctionnelles. Une analyse de marché préalable et approfondie serait nécessaire, en ciblant les axes suivants :

- Quels sont les objectifs du projet de transformation ?
- Quelles sont les opportunités de vente et de rentabilité ?
- Quelles technologies adopter pour ne pas alourdir les coûts de production ?
- Quelles sont les habitudes de consommation locales ?
- Etc.

Ces plateformes devraient être équipées de générateurs pour créer une chaîne de froid/de conservation. Il est conseillé de mettre en place un COGES qui assurerait le bon fonctionnement de la plateforme. L'utilisation de la plateforme pourrait être gratuite mais le stockage des productions payant. Le COGES pourrait constituer des fonds propres via le prélèvement d'un pourcentage sur la vente des produits transformés dans une boutique qui aurait été mise en place au préalable au niveau local. Les outils de gestion tels que le livre de comptes ou le registre des stocks sont des outils très importants pour assurer la durabilité de ces activités génératrices de revenus (AGR)<sup>28</sup>.

<sup>24</sup> L'article 31 du code de l'environnement mentionne l'existence d'une liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Les entités citées doivent pouvoir en fournir une copie.

<sup>25</sup> Entretien avec le co-lead du Cluster sécurité alimentaire, Septembre 2020, Bangui.

<sup>26</sup> Entretien avec le co-lead du Cluster sécurité alimentaire, Septembre 2020, Bangui.

<sup>27</sup> Entretien avec un chef de projet relance économique, OXFAM, Septembre 2020.

## INTERVENTIONS

## STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

### PRIORITÉ 3 (suite)

4. **Mettre en place des unités de transformation afin de valoriser les productions locales**
5. **Mettre en relation les groupements avec un intermédiaire pour acheter et vendre des produits agricoles à l'international (en RDC)**

Un contrat de délégation de gestion pourrait être signé entre la commune, qui octroie une parcelle pour la construction, et le COGES qui assure la gestion de l'infrastructure. Un cahier des charges devrait également être mis en place, adopté en assemblée générale au sein du COGES. Une attention particulière devrait être portée sur l'aspect non-discriminatoire de ces unités. Les femmes et les jeunes ne doivent pas être exclus des processus de décision du COGES.

Pour le café, la mise en place d'une usine de décorticage pourrait constituer une première étape de valorisation du café « cerise ». La torréfaction et la vente *via* des coopératives serait une possibilité à plus long terme<sup>28</sup>.

Enfin, la FAO propose des formations en entrepreneuriat agricole (réseautage) qui pourraient répondre au besoin d'identification de partenaires internationaux pour l'exportation des produits, soulevé par la communauté de Kouango.

Toutes ces solutions sont alignées avec les priorités identifiées dans le programme de développement de la Région 4<sup>29</sup>, qui prévoit notamment :

- L'achat et la distribution de matériels de transformation (décortiqueuses à riz et à arachides, égréneuses à maïs, moulins à manioc) pour la « relance durable des activités agropastorales et le développement économique » ;
- La production de semences de qualité grâce à l'ouverture de stations du Centre régional polyvalent de recherches (CRPR) à Bambari et Ngoulinga ;
- L'appui à la régénération d'anciennes plantations caféières, notamment via l'ICRA pour la production de plants améliorés et l'ACDA pour le dispositif d'appui-conseil aux cultivateurs ;
- Le renforcement des capacités des producteurs en matière de commercialisation et d'exportation.

<sup>28</sup> Entre les années 1990 et 2000, des coopératives de planteurs de café (GIR café) avaient été mises en place dans la Préfecture de la Ouaka, mais aucune action concrète n'en avait découlé car elles n'étaient pas assez représentatives, « détachées de leur base » - Stratégie de développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (SDRASA) 2011 – 2015.

<sup>29</sup> Le décret 05.009 du 13 janvier 2005 prévoit l'organisation du ministère du Développement rural et de l'agriculture et la création de l'ACDA. Le décret 18.006 portant l'approbation des statuts de l'ACDA prévoit en section 2 la division de l'agence en directions régionales calquées sur les régions administratives de la RCA.



INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE	
<b>PRIORITÉ 1 : Promouvoir la santé animale</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Construire une pharmacie vétérinaire et la doter en médicaments</li> <li>2. Créer un comité de gestion pour la pharmacie</li> <li>3. Equiper la pharmacie d'une chaîne de froid (dotation de congélateurs, glacières, panneaux solaires et batterie)</li> <li>4. Vacciner, chaque année en début de saison sèche, les bêtes pour la peste des petits ruminants (PPR)</li> </ol>	<p>La mise en place d'une clinique vétérinaire locale impliquerait la formation du chef de poste vétérinaire de l'ANDE pour la gestion de l'établissement. Ce dernier devra rendre compte au directeur régional qui pourra l'orienter dans ses activités.</p> <p>L'approvisionnement de la pharmacie vétérinaire pourrait se faire auprès du dépôt pharmaceutique de Bambari, géré par la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC). Le projet d'appui à la relance et au développement de l'agrobusiness en Centrafrique (PRADAC) prévoit la réhabilitation et l'approvisionnement de ce dépôt d'ici 2024. A défaut, l'approvisionnement se ferait à Bangui. Pour un échange de bonnes pratiques, consulter le CICR qui a mis en place et doté des dépôts vétérinaires à Bokolobo et Ngakobo.</p> <p>A ce jour, aucun produit certifié n'est disponible en RCA<sup>30</sup>. Une attention particulière devra être portée sur la qualité des produits vétérinaires fournis ; beaucoup de produits de contrefaçon circuleraient sur les marchés centrafricains.</p>	<p>L'Office international des épizooties est la structure de référence à consulter en la matière.</p> <p>La mairie pourrait assurer la mise en place d'un comité de gestion, composé de représentants des éleveurs et du chef de poste vétérinaire de l'ANDE. Les soins et vaccinations pourraient être payants.</p> <p>La vaccination contre la PPR figure parmi les mandats de l'ANDE. Les vaccins ont été distribués dans le courant du mois de septembre 2020 pour les villes de Grimari, Ippy et Bakala. Cela devrait arriver d'ici la fin d'année à Kouango<sup>31</sup>.</p> <p><sup>30</sup> Entretien avec le directeur régional de l'ANDE, septembre 2020, Bambari.</p> <p><sup>31</sup> Entretien avec le directeur régional de l'ANDE, septembre 2020, Bambari.</p>
<b>PRIORITÉ 2 : Appuyer les groupements agro-pastoraux</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer des groupements d'éleveurs</li> <li>2. Doter les groupements d'éleveurs en petit bétail : 20-25 mâles et 2 femelles par groupement (caprins, ovins, porcins ou volailles selon les souhaits du groupement)</li> </ol>	<p>Au niveau local, le sous-préfet et les chefs de groupe pourraient identifier les éleveurs volontaires pour former des groupements et les aider dans leur démarche de structuration.</p> <p>Au niveau préfectoral, la direction régionale des Affaires sociales est responsable de la formation et de la certification des groupements. Elle dispose pour cela de critères officiels permettant de valider que les groupements existants sont bien en activité, ainsi que de méthodologies de sensibilisation visant à encourager les bonnes pratiques la matière.</p> <p>La dotation en bétails devrait s'accompagner d'une formation de la part de l'ANDE sur le logement des bêtes, l'organisation d'un système de rotation entre les membres du groupement pour assurer le nettoyage des enclos et nourrir les bêtes, et la mise</p>	<p>place une caisse commune pour l'achat de médicaments ou de nourriture pour les bêtes.</p> <p>Les principales possibilités de transformation de produits identifiées par l'ANDE sont la fabrication de yaourts et fromages. Cette option serait envisageable à Kouango dans la mesure où les éleveurs y sont sédentaires ou pratiquent la transhumance au cours de la saison sèche pour revenir dans la ville une fois la période achevée. Par ailleurs, ces produits correspondent aux habitudes alimentaires locales selon un informateur clé. Une étude de marché préalable serait toutefois nécessaire pour s'assurer de la robustesse de la demande au niveau local pour ce type de produits et des possibilités d'acheminement à Bambari ou Bangui.</p>

# Élevage (suite)

INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE	
<b>PRIORITÉ 2 (suite)</b>		
<p><b>3. Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Former les groupements aux techniques de transformation et commercialisation de produits dérivés de l'élevage</li> <li>• Construire des structures de transformation (laiterie, abattoir)</li> <li>• Mettre en place des points de vente sur place pour les produits transformés</li> </ul>	<p>Cela nécessiterait la mise en place d'une unité de transformation avec : la construction d'un hangar, la mise à disposition de kits de transformation (comprenant la présure, les marmites, les louches, les tables, les étagères, les moules, les bidons, les passoires, les thermomètres, etc.) et de réfrigérateurs alimentés avec des panneaux solaires et d'un générateur (pour l'alimentation en saison pluvieuse). Une unité comme celle-ci a été mise en place à Ngakobo et Maloum. La formation des personnes utilisant cette unité pourrait être assurée par l'ANDE.</p>	<p>Les commerçants locaux pourraient être associés pour établir les points de vente dans la ville.</p> <p>Concernant les abattoirs, la Société d'Etat de gestion des abattoirs (SEGA) est en charge de l'exploitation, de la gestion des abattoirs, de l'encadrement des professions de bouchers et commerçants ainsi que du contrôle des marchés de vente de la viande et des marchés à détail.</p>
<b>PRIORITÉ 3 : Appuyer les services techniques déconcentrés</b>		
<p><b>1. Doter les services de l'élevage en ressources logistiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel technique et bureautique (tables, chaises) pour le bureau des services de l'élevage</li> <li>• Deux motos pour le chef de poste vétérinaire et son agent afin de se rendre sur le terrain assurer le suivi des éleveurs</li> </ul>	<p>Le statut de l'ANDE a été révisé et adopté en 2020. Ce statut prévoit maintenant la division du territoire national en sept directions régionales (contre trois actuellement). Cette réorganisation devrait permettre aux agents d'avoir plus de ressources pour des zones d'intervention plus restreintes.</p> <p>En 2020, World Vision a apporté un appui au bureau de l'ANDE à Bambari (dotation de chaises et ordinateurs). Se rapprocher de ce partenaire pour un échange de bonnes pratiques.</p>	
<b>PRIORITÉ 4 : Améliorer l'accès et la sécurité</b>		
<p><b>1. Rétablir la sécurité sur les axes pour acheminer le bétail à Bangui</b></p> <p><b>2. Délimitation des parcelles entre agriculteurs et éleveurs et sensibilisation des deux parties sur le respect des zones</b></p>	<p>La mairie, les services de l'agriculture et de l'élevage doivent être impliqués dans la délimitation des parcelles entre agriculteurs et éleveurs. Un appui à la Plateforme de pastoralisme et de transhumance dans ses actions de sensibilisation et de réconciliation (voir section « Justice et Cohésion sociale », <a href="#">page 19</a>) pourrait être envisagé. Cet appui pourrait prendre la forme de dotation en moyens de transport, mégaphones et visibilité.</p> <p>La définition de la cartographie des principaux couloirs de transhumance et de convoyage est un axe de travail figurant sur la feuille de route de la Plateforme de pastoralisme et</p>	<p>de transhumance<sup>32</sup>. L'ANDE se propose de se charger de la sensibilisation auprès des éleveurs et agriculteurs pour le respect de ces zones.</p> <p>Il s'agirait également de promouvoir les possibilités de coopération entre agriculteurs et éleveurs (culture attelée, engrais organique, culture fourragère, formation d'un groupement d'intérêt agropastoral, etc.).</p> <p><sup>32</sup> Cette feuille de route doit être validée au niveau des communautés et par le ministère de l'Elevage pour être transcrite en arrêté.</p>

INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE	
<b>PRIORITÉ 1 : Promouvoir les marchés locaux</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réhabiliter le marché central : agrandissement du marché et reconstruction des hangars existants</li> <li>2. Aménager le petit marché et le marché hebdomadaire avec des hangars et des stations de vente</li> <li>3. Construire des espaces de stockage de marchandises sur les trois marchés, sous forme de hangars de 5 à 10 portes/blocs selon la taille du marché</li> </ol>	<p>La mairie a été identifiée comme l'acteur clé pour la gestion des marchés. Au cours de l'atelier préfectoral de la Ouaka, les autorités locales ont insisté sur le fait que la mairie était la seule entité à pouvoir gérer, organiser et améliorer les marchés locaux. Les espaces de stockage devraient donc être gérés par la mairie qui collecterait la redevance auprès des commerçants.</p> <p>Deux options ont été proposées par la communauté : soit un forfait à 100 XAF par jour ou 3 000 XAF par mois, soit un prix ajusté en fonction de la quantité stockée. La mairie organiserait ensuite la répartition des hangars entre les acteurs économiques.</p>	<p>La mairie et la sous-préfecture peuvent assurer la supervision des constructions sur les marchés qui doivent se faire en priorité en saison sèche. Ces acteurs pourraient identifier des ouvriers qualifiés au sein de la communauté. A noter que les matériaux comme le ciment ou les tôles ne sont pas vendus localement.</p>
<b>PRIORITÉ 2 : Appuyer les acteurs économiques</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer des groupements ou associations de commerçants</li> <li>2. Mettre à disposition des opportunités de crédit pour le développement d'AGR complémentaires (transformation de savons, fabrication de farine)</li> <li>3. Soutenir les commerçants locaux pour améliorer l'approvisionnement en produits transformés et les matériaux de construction<sup>33</sup></li> <li>4. Distribuer des semences pour la relance des cultures de maïs, manioc, riz, arachides et sésame (cf. agriculture pour le calendrier cultural)</li> </ol>	<p>Au niveau préfectoral, la direction régionale des Affaires sociales est responsable de la structuration des organisations de la société civile en groupements. Elle dispose pour cela de critères officiels permettant de valider que les groupements existants sont bien en activité, ainsi que de méthodologies de sensibilisation visant à encourager les bonnes pratiques en la matière.</p> <p>Concernant l'accès au crédit, il serait préférable de renforcer en priorité les instruments financiers communautaires ou de proximité car les organismes de microfinance sont présents en RCA mais concentrés à Bangui<sup>34</sup>. La création d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) pourrait être envisagée : première échelle de microfinance au-dessus de la tontine, elles permettent un accès facile et non-contraignant au crédit à moyen terme (le cycle de crédit dure entre 3 et 9 mois).</p> <p>Il serait préférable que les commerçants présentent un plan d'affaires ou d'investissement pour accéder au crédit, afin d'assurer que les crédits soient rentables, ou <i>a minima</i> bien utilisés<sup>35</sup>. Afin d'améliorer l'approvisionnement local, il faudrait</p>	<p>renforcer les capacités des commerçants locaux qui ont une certaine maturité en gestion financière afin de leur permettre endosser le rôle de grossistes ou semi-grossistes. Plutôt que des grossistes spécialisés, trop dépendants d'une filière, ces acteurs seraient des grands commerçants avec de fortes capacités d'approvisionnement, pour plusieurs types de produits. Puis, il s'agirait de faciliter le lien entre ces commerçants et des acheteurs en gros. Une analyse de la faisabilité et du niveau d'acceptation des commerçants serait nécessaire.</p> <p>Ces commerçants pourraient aussi jouer un rôle de coordination en cas d'attribution d'un marché groupé impliquant plusieurs fournisseurs.</p> <p><sup>33</sup> La communauté souhaitait encourager l'installation d'un grossiste à Kouango. Toutefois, les entretiens menés avec des acteurs humanitaires engagés dans des projets de relance économique en RCA ont montré que cette option n'était pas à privilégier dans le contexte du Sud-Est (fragilisation des dynamiques locales de petits commerces).</p> <p><sup>34</sup> Entretien avec un chef de projet relance économique, ACTED, Septembre 2020.</p> <p><sup>35</sup> Entretien avec un chef de projet relance économique, OXFAM, Septembre 2020.</p>

## Commerce (suite)

INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE
<b>PRIORITÉ 3 : Réhabiliter les infrastructures de transport</b>	
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Réhabiliter les pistes pour tous les axes de Kouango</li><li>2. Réhabiliter les 2 ports fluviaux</li></ol>	<p>Pour la réhabilitation des pistes, la direction régionale des Travaux publics en lien avec l'ACDA sont les acteurs à consulter. La mairie peut identifier des ouvriers qualifiés. La communauté peut également être mobilisée pour des THIMO. Les activités devraient se réaliser pendant la saison sèche en priorité.</p>

## Pêche

INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE
<b>PRIORITÉ 1 : Appuyer les groupements de pêcheurs</b>	
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Doter chaque groupement de pêcheurs en matériels de travail. Le kit de dotation devrait comprendre des filets, des hameçons, des pirogues, des bâches et des machettes</li><li>2. Construire des bassins pour la pisciculture : 3 étangs par groupement de pêcheurs, de 10m x 5m</li></ol>	<p>Il existe des fournisseurs dans la ville qui disposent du matériel de pêche nécessaire. La distribution doit se faire avant la haute saison de pêche qui s'étend de novembre à mars (pendant la saison des pluies la navigation sur le fleuve est plus difficile).</p> <p>La mairie et le chef secteur de l'élevage pourraient assurer le contrôle du matériel distribué, en lien avec le président des groupements de pêcheurs.</p>



# Priorisation intersectorielle

**Secteur prioritaire 1**

**Éducation**

**PRIORITÉ 1 :** Renforcer les capacités du personnel enseignant  
**PRIORITÉ 2 :** Équiper les infrastructures scolaires existantes  
**PRIORITÉ 3 :** Construire de nouvelles infrastructures scolaires

**Secteur prioritaire 2**

**Santé**

**PRIORITÉ 1 :** Renforcer et renouveler le personnel de santé  
**PRIORITÉ 2 :** Construire de nouvelles infrastructures sanitaires  
**PRIORITÉ 3 :** Améliorer l'équipement des infrastructures sanitaires existantes

**Secteur prioritaire 3**

**Agriculture**

**PRIORITÉ 1 :** Promouvoir la culture attelée  
**PRIORITÉ 2 :** Renforcer les capacités des groupements agricoles  
**PRIORITÉ 3 :** Améliorer et valoriser les productions agricoles

**Eau**

**PRIORITÉ 1 :** Construire et réhabiliter les infrastructures hydrauliques  
**PRIORITÉ 2 :** Renforcer les capacités humaines et les compétences techniques

**Commerce**

**PRIORITÉ 1 :** Promouvoir les marchés locaux  
**PRIORITÉ 2 :** Appuyer les acteurs économiques  
**PRIORITÉ 3 :** Réhabiliter les infrastructures de transport

**Élevage**

**PRIORITÉ 1 :** Promouvoir la santé animale  
**PRIORITÉ 2 :** Appuyer les groupements agro-pastoraux  
**PRIORITÉ 3 :** Appuyer les services techniques déconcentrés  
**PRIORITÉ 4 :** Améliorer l'accès et la sécurité

**Hygiène, Ass.**

**PRIORITÉ 1 :** Construire et réhabiliter des infrastructures d'hygiène  
**PRIORITÉ 2 :** Sensibiliser à la salubrité et équiper la communauté d'infrastructures

**Pêche**

**PRIORITÉ 1 :** Appuyer les groupements de pêcheurs

*La priorisation intersectorielle a été réalisée avec la communauté et les autorités locales lors des 4 ateliers de planification participative les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2020 à Kouango.*

## ANNEXE - Méthodologie

### COLLECTE DE DONNÉES

Les données primaires dont dispose AGORA sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives. Elles permettent d'établir un diagnostic territorial, rassemblant les principales caractéristiques du territoire et d'évaluer les besoins de ses communautés.

Au sein de chaque localité, sont rencontrés :

- Les acteurs institutionnels locaux ;
- Les services techniques locaux (lorsqu'ils sont présents) ;
- Les leaders communautaires et religieux ;
- Les acteurs de la société civile ;
- Les fournisseurs de services de base ;
- Les principaux acteurs économiques ;
- Les membres de la communauté : résidents de la localité.

L'unité de mesure est celle de « l'aire urbaine », soit l'aire géographique comprise dans un rayon de 5 à 10 km autour du centre urbain (concentration de populations, de bâtis et de services). Cela correspond à la zone d'accès aux services de base couvrant une distance qui peut être parcourue à pied sur la journée par les populations locales.

#### Entretiens avec les autorités locales

Les données sont collectées par l'équipe AGORA grâce à des entretiens semi-directifs individuels avec des informateurs clés. Ces personnes ressources sont identifiées à partir des informations recueillies lors de la présentation initiale aux autorités locales, ainsi que par la méthode dite de la « boule de neige ».

#### Ateliers de cartographie participative

Les ateliers de cartographie participative sont menés avec 6 à 8 membres de la communauté. Ils ont pour objectifs de cartographier les zones de peuplement du territoire ainsi que les services essentiels en eau/hygiène/assainissement, santé, éducation et marchés. Une désagrégation selon le genre est effectuée. Le statut de déplacement, l'âge et l'ethnie sont des critères de désagrégation envisagés selon le contexte local.

Ces ateliers sont menés sur le modèle des groupes de discussion, à l'aide de guides de discussion semi-directifs. La spécificité de cette activité repose sur l'utilisation de fonds de carte comme support privilégié pour la collecte des réponses des participants.

#### Entretiens avec les fournisseurs de services de base

Ces entretiens dirigés sont réalisés avec des informateurs clés disposant d'informations sectorielles, grâce à l'outil KOBO.

L'échantillonnage est le plus exhaustif possible et cible 20 à 40 informateurs clés parmi les principaux fournisseurs de services de base dans chaque localité, relevés pendant la cartographie participative.

#### Groupes de discussion avec les membres de la communauté

Ces groupes de discussion suivent un canevas semi-directif ayant pour objectif de faire émerger des discussions entre les participants sur les thématiques suivantes :

- Vulnérabilités socio-économiques de la population ;
- Mécanismes de gouvernance locale ;
- Enjeux d'accès aux services de base ;
- Cohésion sociale et solutions durables.

A l'instar des ateliers cartographiques, une désagrégation systématique est opérée sur le genre. L'âge, l'ethnie et le statut de déplacement peuvent être pris en compte selon le contexte.

#### Etude des filières économiques

Afin d'analyser le tissu économique de chaque localité, les équipes AGORA mènent des groupes de discussion avec les principaux acteurs économiques locaux. Sur cette base, des entretiens individuels plus poussés sont menés avec les acteurs économiques clés du territoire pour identifier les opportunités de création de valeur au sein des filières locales porteuses.

Les répondants des groupes de discussion sont issus de différentes couches sociales et représentent différentes filières économiques. Une attention particulière est portée à ce que chaque maillon de la chaîne de valeur soit représentée par un participant (producteur, intermédiaire, transformateur, transporteur, commerçant, consommateur).

Les répondants des entretiens individuels sont des opérateurs économiques reconnus et recommandés pour leur expertise ou niveau de connaissance dans des filières identifiées dans la localité.

#### Diagnostic des capacités des organisations de la société civile (OSC)

Les équipes AGORA ont utilisé une version allégée de l'outil développé par OXFAM, « Taking the Lead », dans chacune

des 21 localités ciblées. Dans le cadre de RELSUDE, « Taking the Lead » consiste en l'autodiagnostic par les OSC de leurs capacités.

Les OSC sont d'abord appelées à déposer un dossier de candidature pour participer ensuite à un atelier. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées pour l'atelier. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (rapports d'activités et financiers) et qualitatifs (perception de l'organisation au niveau local au cours des outils précédemment mis en oeuvre par AGORA). L'atelier de travail permet, en suivant un guide d'entretien élaboré par OXFAM, de mener une auto-évaluation des capacités techniques et organisationnelles.

### Diagnostic des capacités des acteurs institutionnels

Ces entretiens semi-directifs, avec les acteurs institutionnels en place permettent de dresser un bilan de leurs missions, d'analyser leur niveau de compréhension de leurs rôles et responsabilités, d'évaluer leurs besoins en renforcement technique et organisationnel au regard de leur mandat.

Les acteurs institutionnels ciblés sont les personnes ressources au sein des services communaux et des services techniques déconcentrés de l'Etat.

## ANALYSE

### Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives obtenues sur les différents services sont saisies via l'application KOBO sur les tablettes. Elles sont ensuite envoyées sur le serveur IMPACT afin d'être téléchargées, nettoyées et analysées.

Le nettoyage de données, conforme aux standards IMPACT, consiste principalement en :

- L'anonymisation des données ;
- La suppression des valeurs aberrantes pour les questions quantitatives ;
- La vérification de la pertinence des mentions "autre" ;
- La vérification de la cohérence des données (caractéristiques renseignées selon le type d'infrastructure).

L'analyse reprend les principales questions posées dans le questionnaire KOBO et détermine le niveau de fonctionnalité des infrastructures communautaires. Cette analyse quantitative

est ensuite mise en perspective avec les données qualitatives collectées à l'aide des autres outils AGORA. Elle permet aussi de recueillir le point de vue des gestionnaires de service sur l'utilisation des infrastructures, et leurs besoins en renforcement de capacités pour la gestion de celles-ci.

### Analyse des données qualitatives

Toutes les notes prises manuellement lors des entretiens semi-directifs et des groupes de discussion sont saisies sur ordinateur, dans une matrice élaborée pour chacune des villes. Cette matrice permet de présenter sur un même document toutes les informations collectées lors du diagnostic (à l'exception du questionnaire KOBO et "Taking the Lead").

Des entretiens avec des experts techniques et institutionnels, permettent enfin d'enrichir les données collectées et l'analyse réalisée avec une perspective opérationnelle.

Le logiciel d'analyse qualitative Nvivo est utilisé pour permettre un traitement transversal de l'ensemble des données (qualitatives et quantitatives, primaires et secondaires).

## DÉFIS ET LIMITES

Les analyses présentées dans ce document sont des conclusions basées sur des données collectées lors d'un intervalle de temps précis et limité.

Les principaux défis rencontrés pour la conduite de la recherche ainsi que les moyens de mitigation mis en place sont listés à suivre :

- **La disponibilité des informateurs clés.** La prise de rendez-vous avec les personnes ressources, dès le premier jour de la collecte de données a été la solution adoptée ;
- **Les biais de perception de certains acteurs locaux.** Beaucoup d'informateurs clés possédaient en effet une "double casquette" au niveau local (à la fois membre de la municipalité et acteur économique ou président d'une association, etc.). La triangulation des informations, possible grâce au large panel d'acteurs rencontrés, permet de pallier les biais de perception des personnes interrogées ;
- **La sensibilité des thématiques abordées,** notamment sur les aspects de justice et cohésion sociale. Pour cela l'équipe AGORA a veillé à n'exclure aucune communauté lors des entretiens individuels ou de la mobilisation communautaire effectuée pour les groupes de discussion.